

Coalliés pour la dignité des plus vulnérables

Coalliés

l'édition

ÉTÉ 2026 - N°5

P. 4 Regards sur...
Ce pourquoi nous existons

P. 7 Le fondement politique
*Coallia, aux côtés de l'autre pour l'accueillir, l'héberger,
le loger, l'accompagner et le soigner*

P. 8 La Fondation Coallia Stéphane Hessel-Institut de France :
Éducation et transmission des savoirs : un axe fondateur

P. 9 Mécénat :
Apprendre le français avec le manuel Bagages



La mission

P. 10

P. 12 L'essentiel de Coallia

P. 14 Focus sur

- Accueil : écrire ensemble le socle commun et inventer les pratiques de demain
- Quelle place pour les personnes accompagnées ?
- Le Service Civique chez Coallia : mobiliser les jeunes, préparer l'avenir

L'activité

P. 20

P. 22 Organisation : toujours plus proches des territoires pour mieux accompagner

Nouveau

P. 26 Les champs d'activité

- Zoom sur... Logement accompagné
- Zoom sur... Accompagnements sociaux

P. 36 Merci pour leur confiance



L'Association

P. 38

P. 40 Stratégie
Le Projet d'entreprise associative 2024-2029

P. 42 Rapport de la Cour des comptes 2016-2021
Où en sommes-nous ?

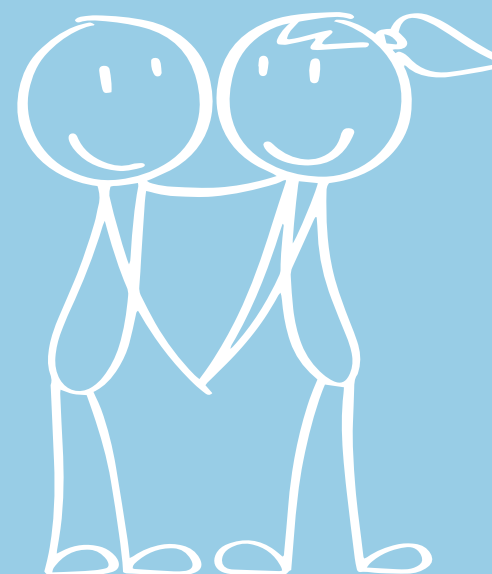
P. 44 Collectif

- La gouvernance
- La dirigeance

P. 48 Ressources humaines
Recrutement : les clés de l'avenir

P. 50 Finances
Un exercice 2025 conforme au modèle économique de Coallia

P. 54 Mieux nous comprendre en quelques mots



Sans mention contraire, les données présentées sont indiquées à juillet 2026. Directeur de la publication : Arnaud Richard • Responsable de la publication : Patrick Miot • Conception, création, réalisation : Coallia & La Suite and Co • Crédits photo : DR - Mohamed Khalil, Erwann Legars, Sandra Reinflet • Imprimeur : L'Artésienne • ISSN : 2650-7544.



« Nous saluons chaleureusement l'engagement de toutes celles et ceux qui, au quotidien, font vivre nos missions avec professionnalisme, engagement et humanité. »

Ce pourquoi nous existons

Le contexte géopolitique se durcit. Montée du racisme, regard sur l'autre sans bienveillance ni humanité dans un environnement médiatique inflammable. À cela s'ajoute une pression inédite sur l'ensemble du secteur social et médico-social. La raréfaction des financements publics et la fermeture de dispositifs fragilisent un pan entier de notre économie, pourtant indispensable à la cohésion sociale du pays. Des associations vacillent, d'autres disparaissent. Des milliers d'emplois sont en jeu, sans susciter la mobilisation qui serait accordée à une entreprise industrielle, même de moindre envergure.

C'est dans cet environnement difficile que Coallia publie ce nouveau numéro de Coalliés. Non pour se plaindre, ni pour alarmer — **Coallia va bien, rassurez-vous** — mais pour réaffirmer ce que nous sommes, ce que nous faisons et où nous allons.

Par Jean-François Carenco, président, et Arnaud Richard, directeur général.

FRATERNITÉ

Parce que la force d'une chaîne réside dans sa capacité à s'occuper de son maillon le plus faible, chaque décision, chaque action, chaque volonté, chaque innovation procède d'une seule motivation : tendre la main à l'autre, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, avec toutes ses différences et son histoire. La fraternité que nous prônons est républicaine; elle s'inscrit dans le cadre du droit.

HOSPITALITÉ

Parce que l'accueil des étrangers et des plus vulnérables est l'une des lois fondamentales de toutes les civilisations. Pour une nuit ou plusieurs années, nous proposons un lieu d'ancrage, un accompagnement social et administratif, des soins, ainsi qu'une aide à l'intégration citoyenne. Notre hospitalité, fondée sur le respect mutuel, n'est pas une fin en soi, mais une valeur en actes.

PROXIMITÉ

Parce que la société de demain se construit ici et maintenant. Dans le respect de nos valeurs, en tant qu'acteur des politiques publiques de l'État, des collectivités territoriales et des instances européennes, nous ancrons nos dispositifs dans les réalités du terrain pour apporter une réponse adaptée aux besoins. La proximité est le fruit de l'expérience, de la compréhension mutuelle et du respect de l'autre. Elle se fait de gestes, de regards, de paroles. La proximité est avant tout attention.

Ni partisane, ni militante, Coallia place les principes républicains au cœur de sa stratégie, dans l'exercice de 7 champs d'activité. L'Association, une et indivisible, est laïque et sociale par essence. Ces principes se traduisent par trois implications concrètes.

- **Un seul cadre de référence**, d'abord. Coallia dispose d'une personnalité juridique unique, d'une gouvernance et d'une direction centralisées, et d'un seul Projet d'entreprise associative (PEA). Les règles sont les mêmes partout et pour tous : procédures, qualité, conformité, pilotage, politique de ressources humaines et valeurs qui sous-tendent l'ensemble de ces actions. Ce qui est fondamental et relève du cadre associatif et ne souffre d'aucune exception locale.

- **Une égalité de traitement pour tous** : c'est exactement la définition de l'accueil inconditionnel. Coallia ne distingue pas ses publics par l'origine, la nationalité,

la religion, le genre ou la situation. Nous accompagnons chacun en tant que personne porteuse de droits. Ce principe est constitutif de l'identité profonde de l'Association.

- **Une déconcentration de l'action**, enfin.

L'unité de Coallia n'efface pas la diversité des contextes locaux, elle lui donne un cadre pour s'inscrire dans des partenariats de territoire, des compréhensions fines des besoins entre territoires urbains, ruraux, vieillissants, etc. Coallia refuse que la qualité de l'accompagnement dépende de la situation géographique, du contexte politique local ou de la pression médiatique du moment.

« L'unité de Coallia n'efface pas la diversité des contextes locaux. »

L'égalité de traitement des personnes vulnérables, où qu'elles se trouvent, est une forme d'équité appliquée à la mission d'utilité sociale de Coallia.



Etre présent de façon déconcentrée, là où les besoins se font sentir, suppose d'abord de pouvoir se déployer en tout temps et en tout lieu, quelles que soient les spécificités d'un territoire, et d'y inscrire son action dans la durée. **C'est une question de ressources, de compétences et d'organisation. Sans effet de taille, il est difficile de répondre à des contextes ardu**s, de recruter des expertises rares ou d'absorber les variations des financements publics. Sur ses 7 champs d'activité, Coallia est l'un des acteurs significatifs des politiques publiques d'asile, d'intégration et d'hébergement d'urgence. Sa présence dans 52 départements lui confère une légitimité et une capacité d'action concrètes. Ce point est important : **nous sommes une organisation de professionnels exerçant des métiers exigeants, avec la rigueur économique d'une entreprise et le sens d'une association.** La taille de Coallia n'est pas un objectif en soi ;



c'est ce qui rend l'ancrage territorial légitime, crédible et durable. Elle permet de mutualiser les compétences, de continuer à avancer quand

« La taille de Coallia n'est pas un objectif en soi. »

les moyens publics s'amenuisent, de transférer des savoir-faire d'un territoire à l'autre — et d'être là où les autres ne vont pas — en s'appuyant sur ses deux boussoles : la prévention des risques et le sens de l'action.

C'est l'une des raisons pour lesquelles, **depuis cet été, nous disposons de 6 directions régionales, afin d'être toujours au plus près des territoires** et en appui de leurs acteurs. Chacune des 31 directions territoriales est responsable de l'ensemble de son activité à son échelle et de sa propre stratégie d'action au plus près des réalités locales. Le niveau national, quant à lui, donne le tempo et veille

à l'adéquation entre le sens de l'action et la rigueur de la gestion.

ET DEMAIN ?

C'est une architecture robuste, construite patiemment depuis plusieurs années, qui nous permet aujourd'hui encore d'absorber les chocs que des associations, toujours plus nombreuses ne peuvent plus supporter. Forte de ses acquis, Coallia regarde l'avenir avec détermination : les défis sont aussi nombreux que les besoins sont immenses. Parmi les priorités figurent notamment le renforcement des liens avec les élus locaux et le développement de partenariats de coopération. Autre chantier qui nécessitera encore du temps : mettre en place des outils d'évaluation de l'impact de notre action sur les personnes accompagnées. L'objectif est de rendre compte non plus seulement de la dépense, mais de ce qu'elle produit réellement. Et tendre la main aux associations qui vacillent : prévenir avant de secourir, préserver les expertises, prendre notre part dans la résilience d'un secteur dont nous partageons les enjeux et les responsabilités. Coallia, « alliés avec » : c'est aussi cela. Dans un monde qui doute, Coallia choisit la constance. Constance des valeurs, constance de l'engagement, constance de la présence auprès de ceux qui en ont le plus besoin. Ce qui nous unit — salariés et partenaires — est plus fort que ce qui nous éprouve. C'est cette certitude qui nous permet d'avancer, ensemble, avec exigence et avec cœur.

Le fondement politique

Coallia, aux côtés de l'autre pour l'accueillir, l'héberger, le loger, l'accompagner et le soigner.

Coallia est là pour lui dire qu'il est notre frère et que « je le respecte » : en réponse aux politiques publiques mais aussi en suscitant les actions et les décisions, pour lutter contre la misère, les maux de l'exil, l'isolement, le grand âge ou les handicaps mal accompagnés.

Ses valeurs peuvent se résumer en trois mots : **fraternité, hospitalité et proximité.** Ce sont des valeurs qui n'ont jamais été aussi actuelles. De ces convictions découlent nécessairement de multiples modes d'intervention, en dialoguant, mieux, en associant ceux qui veulent une République au service de tous.

Et puis, pour Coallia, au-delà de cette philosophie, forte, engagée, avec la laïcité comme liberté, il y a surtout la chance de pouvoir mobiliser des équipes de professionnels formés et fiers de leurs missions. C'est, au quotidien, l'alliance de l'exigence de qualité du service social et de l'attention permanente à la bientraitance. Coallia, association non lucrative, de territoires, de solidarité, une et indivisible, fière de son indépendance ; ses intangibles la garantissent. C'est le gage de la pérennité de son utilité sociale. En cela, elle doit se coalier avec d'autres pour la dignité des plus vulnérables.

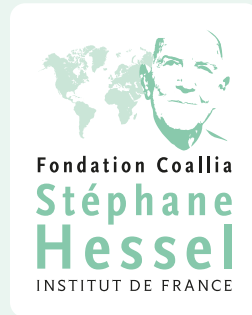
Parmi ses intangibles, les lignes de force de ses actions, il y a :

- l'équilibre économique sans jamais rogner l'attention portée à l'autre ;
- des modèles d'activité innovants non lucratifs et robustes ;
- des professionnels considérés et valorisés ;
- l'action en transversalité de façon éthique sur toutes les formes d'exclusion ;
- la réduction des nombreuses ruptures sociales et la possibilité pour chacun d'accéder à ses droits.

Avec ses modes d'intervention pour ses dispositifs (établissements et services), Coallia porte un vrai dessein, exprimé par une ambition renouvelée. Son dessein est de s'en tenir à ce qui est difficile et, par là même, de participer à la construction d'une République solidaire et fraternelle, intégrant celles et ceux qui vivent dans notre pays.

Alors, Coallia doit avoir une parole. Portée par les administrateurs bénévoles, les salariés engagés, tous attentifs à toutes les exclusions, au respect de l'autre. Coallia a le droit et le devoir de s'exprimer pour porter cette exigence de fraternité, d'hospitalité et de proximité.

Extrait du Projet d'entreprise associative (PEA) 2024-2029 de Coallia.



Éducation et transmission des savoirs : un axe fondateur

Depuis sa création, en 2020, la Fondation Coallia Stéphane Hessel-Institut de France a largement soutenu des projets liés à la formation, à l'apprentissage et à la transmission des savoirs. Ces initiatives représentent aujourd'hui 32 % de son financement global. Elles se déclinent et se répartissent différemment entre la France et l'international.

En France : une approche centrée sur l'insertion et l'accompagnement

Les projets soutenus sur le territoire national s'inscrivent principalement dans une logique d'insertion sociale et professionnelle.

Les actions de formation sont étroitement liées à l'accès à l'emploi, au développement des compétences et au renforcement de l'autonomie.

Les projets relevant de l'insertion professionnelle (8,3 % des financements) et de l'accompagnement social global (8,8 %) en sont de bons exemples. Ils reposent souvent sur des dispositifs de formation individualisés, adaptés à des parcours de vie parfois complexes et en levant les freins à l'emploi et l'inclusion. Dans ce cadre, la transmission des savoirs est très concrète : elle a pour objectif, avant tout, de permettre de faire acquérir des compétences directement mobilisables.

À l'international : un enjeu d'accès et de structuration

Les projets soutenus en dehors de la France répondent davantage à des enjeux d'accès à l'éducation. Ces actions représentent 32 % des financements et constituent le principal axe d'intervention. Ces projets favorisent notamment l'accès à la scolarisation, le soutien aux initiatives éducatives, locales et le renforcement des capacités des acteurs de terrain. La formation est pensée comme un levier de développement à long terme contribuant à l'autonomie des territoires et des personnes.

La transmission des savoirs prend ici une dimension plus structurante, en lien avec des enjeux de développement durable et de renforcement des compétences.

Les actions menées en France comme à l'international poursuivent un objectif commun : renforcer la capacité d'action des individus.

Dans l'année à venir, la Fondation souhaite clarifier et structurer davantage ces orientations afin d'en faire un axe central de sa stratégie. Cinq ans après sa création, la Fondation réévalue son action pour renforcer l'impact de ses interventions dans la durée.


385 000 €
Montant total financé


123 200 €
Montant consacré à l'éducation (soit 32 % des financements alloués)

Apprendre le français avec le manuel Bagages

Comprendre, parler et agir en français au quotidien est la promesse portée par le manuel Bagages. Elle illustre l'engagement de Coallia à accompagner, au-delà de ses missions fondamentales, les parcours d'intégration en facilitant l'apprentissage du français langue étrangère (FLE).

Pour celles et ceux qui arrivent en France, la langue est souvent une des premières difficultés mais aussi la première clé. Comprendre un document, échanger avec un professionnel, se repérer dans la vie quotidienne sont autant d'étapes essentielles pour gagner en autonomie et trouver sa place au sein de notre société. Bagages, manuel d'apprentissage de français langue étrangère (FLE), s'appuie sur des situations concrètes et proches du vécu des apprenants pour faciliter l'appropriation de la langue, structuré en ateliers thématiques. Il offre à chacun la possibilité de progresser à son rythme, selon ses besoins et son parcours.



Une pédagogie vivante et accessible

Aujourd'hui largement utilisé par des enseignants FLE pour les premiers niveaux de langue, le manuel Bagages procure aux formateurs un support adaptable et directement opérationnel.

Au fil des pages, les apprenants découvrent des dialogues inspirés de la vie quotidienne, des activités favorisant l'expression et l'échange, des repères culturels pour mieux comprendre leur environnement, des outils pratiques pour gagner en autonomie.



Bagages est un manuel d'apprentissage du « français langue étrangère (FLE) » conçu à la fois pour les formateurs et les adultes migrants résidant ou projetant de vivre en France. Le manuel se démarque des ouvrages traditionnels dans le sens où il offre une réponse au public migrant à destination desquels très peu de supports de ce type existent en dépit des besoins. Coallia est très fière d'avoir contribué à la création de ce manuel référent et de le diffuser aujourd'hui. **Pour vous le procurer, rendez-vous sur coallia.org**

La mission

*« Ce sont ceux qui la vivent
qui en parlent le mieux »*

Cette idée est au cœur de notre approche. Les personnes accueillies et accompagnées, nos partenaires, sont les témoins les plus précieux de l'impact de notre mission d'utilité sociale. Leurs récits témoignent de la diversité de nos actions et de l'importance de notre engagement envers la société.



L'essentiel de Coallia

Coallia, c'est **7 champs d'activité**
qui regroupent **920 dispositifs**
(établissements et services) au sein
de **71 modes d'intervention**

Coallia, c'est chaque jour...



+ de 100 000
personnes accueillies, hébergées,
logées, accompagnées et soignées

Asile et intégration

Logement accompagné

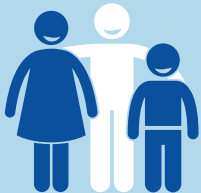
Mise à l'abri, urgence et insertion

Grand âge et autonomie

Handicaps et inclusion

Protection de l'enfance

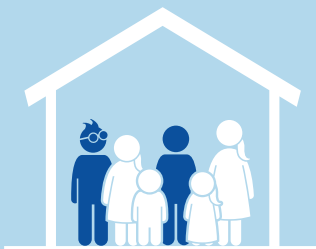
Accompagnements sociaux



+ de 60 000
places pour personnes
accompagnées



+ de 25 000
places pour personnes
en besoin d'hébergement



+ de 22 000
logements
dits « très sociaux »



+ de 900
places pour personnes
en situation de handicap

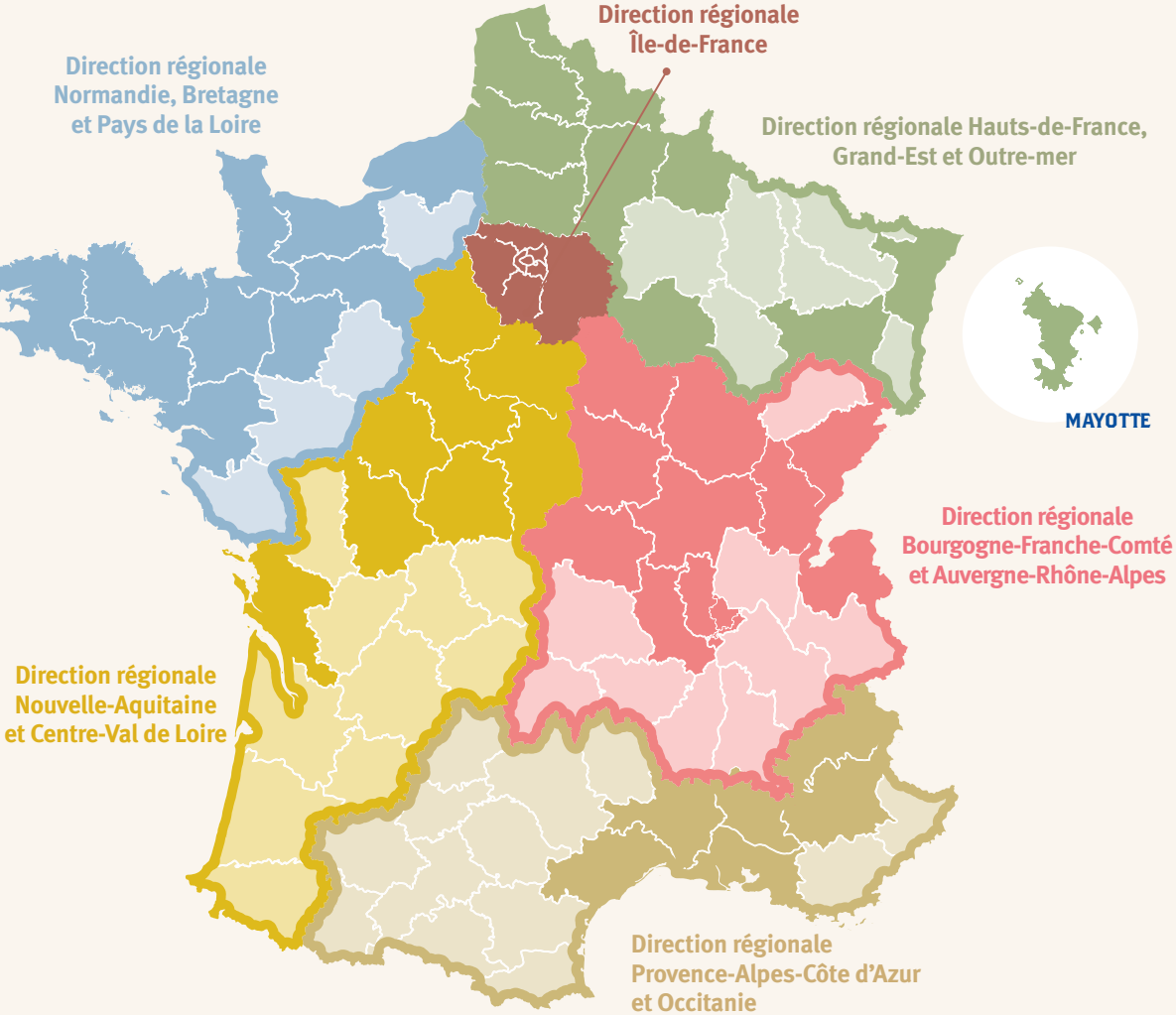


+ de 1 400
places pour
personnes âgées



+ de 2 500
mineurs accueillis
et accompagnés

UNE PRÉSENCE AFFIRMÉE DANS LES TERRITOIRES



6
RÉGIONS
COALLIA

31
TERRITOIRES
COALLIA

52
DÉPARTEMENTS

13
RÉGIONS

71
MODES D'INTERVENTION

920
DISPOSITIFS

PLUS DE
5 000
PROFESSIONNELS

Accueil : écrire ensemble le socle commun et inventer les pratiques de demain

Un studio à peine vidé mais qui devra être occupé dès demain. Un nouveau salarié qui passe son premier jour à signer des documents, avant même qu’il ait pu rencontrer son équipe. Ces situations, les professionnels de Coallia les connaissent. Elles disent quelque chose d’essentiel : l’accueil, dans les dispositifs de Coallia comme dans la vie de l’Association, est un moment important. Il suppose une intention vers l’autre, bien sûr, mais aussi une organisation adaptée. C’est ce constat qui est à l’origine de la démarche lancée par Coallia à l’automne 2025.



L’enjeu est double. D’un côté, poser une définition partagée de l’accueil des personnes accompagnées : comment recevoir quelqu’un dans la dignité quand les contraintes sont fortes, quand les Autorités de tarification et de contrôle (ATC) imposent leurs délais, quand les équipes ne sont pas tout à fait au complet ? De l’autre, poser la même question pour les salariés : qu’est-ce qu’arriver chez Coallia veut dire, concrètement ? Ces deux dimensions de l’accueil sont au cœur d’une même réflexion. L’idée n’est pas de produire une doctrine descendante mais d’aller chercher, dans les pratiques de terrain, ce qui caractérise l’accueil et ce qui reste à inventer. Le nom de la démarche le dit clairement : écrire ensemble le socle commun et inventer les pratiques de demain.

UNE MOBILISATION EN TROIS TEMPS

Dès l’automne 2025, un appel à manifestation d’intérêt a recueilli près de 90 réponses d’équipes, d’établissements tout entiers, mais aussi de professionnels à titre individuel. Entre décembre et janvier, l’équipe projet a mené 79 entretiens pour affiner les premières remontées. Le 5 février 2026, un webinaire de lancement a réuni un millier de participants autour de la Direction générale pour présenter les grands questionnements. Dix groupes de réflexion ont alors été constitués, réunissant des professionnels des 7 champs d’activité et des territoires (voir encadré). De mars à juin, tous les groupes se sont réunis quatre fois sur une demi-journée. La démarche ne s’est pas limitée aux groupes de réflexion. 7 établissements ont choisi d’accueillir un membre de l’équipe projet dont une sociologue praticienne pour une



visite « apprenante » ou une immersion de deux jours. Au programme : observation des espaces, des postures et de l’organisation... Trois focus groupes ont également été organisés avec des personnes accompagnées dans des Centres d’accueil pour demandeurs d’asile (CADA) et sur des plateformes d’intégration. En parallèle, des enquêtes ont élargi la consultation au-delà des groupes. Au total, ce sont déjà 826 salariés et 155 personnes accompagnées qui ont contribué de manière active à la démarche. Plusieurs sujets forts ressortent de l’ensemble des travaux. La temporalité de l’accueil, d’abord : une personne qui arrive - résidente ou nouvelle recrue - n’est pas disponible pour absorber un protocole complet dès le premier jour. La question des postures professionnelles ensuite et celle de l’arbitrage entre flux et qualité. Dans les dispositifs soumis à de fortes pressions - CADA, hébergements d’urgence - proposer un accueil digne exige parfois de négocier les délais qui le rendent possible.

ET MAINTENANT ?

Actuellement, l’équipe projet procède à la synthèse de la matière collectée. D’ici quelques mois, un document final restituera les marqueurs de l’accueil chez Coallia, les pratiques inspirantes identifiées et les recommandations formulées par les participants à destination des personnes accompagnées. Centré sur l’usage interne, il a vocation à enrichir les formations existantes, les livrets d’accueil des salariés, les espaces de réflexion des équipes et à initier les premières expérimentations.

Dix groupes de réflexion

ACCUEIL DES PERSONNES

- Socle commun de l’accueil des personnes
- Espaces et lieux d’accueil
- Accueil des animaux
- Accueil des enfants
- Dignité des personnes et éthique de l’accueil
- Participation des personnes

ACCUEIL AU SIÈGE

ACCUEIL DES SALARIÉS ET PARTENAIRES

- Socle commun de l’accueil des salariés
- Accueil des directeurs territoriaux, directeurs d’établissement et directeurs de transition
- Accueil des partenaires : fournisseurs et prestataires

Quelle place pour les personnes accompagnées ?



De Montpellier à Paris en passant par Léhon, dans les Côtes-d'Armor, Coallia expérimente de façon concrète la possibilité de donner aux personnes accompagnées le pouvoir d'agir et d'être elles-mêmes.

Pour l'Association, les mots ont un sens et ce sens guide l'action. C'est ainsi que nous ne parlons pas d'usagers ni de bénéficiaires mais de personnes accompagnées. C'est ainsi, également, que nous nous interrogeons : ces personnes sont-elles chez nous ou chez elles ? Ces réflexions n'ont rien d'anodin car les choix sémantiques que nous faisons conditionnent la posture d'accueil et d'accompagnement, et plus largement la place des personnes dans leur propre parcours.

ÊTRE CHEZ SOI, À 16 OU 86 ANS...

À Montpellier (Hérault), au sein de la Maison d'enfants à caractère social (MECS) Espace Bionne, le choix est clair, la centaine de mineurs non accompagnés et de jeunes adultes qui y résident sont ici chez eux et l'objectif est de leur donner les rênes de leur vie future. En plus de l'accès à la formation, à la santé, à la culture et de l'apprentissage de l'autonomie - faire ses courses, cuisiner, entretenir un logement - les jeunes sont incités à s'approprier leur espace de vie. Un atelier poterie mensuel leur propose de créer des objets pour décorer leur appartement. Et si l'envie leur prend de peindre un mur, l'équipe les soutient dans leur projet.

Les professionnels de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) La maison du Telhuet, à Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime), sont sur la même longueur d'onde. À la suite d'un projet pilote de design social, les résidents sont désormais



invités à participer au parcours d'emménagement de l'établissement qu'ils ont eux-mêmes co-construit. Certains d'entre eux jouent ainsi un rôle de référent et de guide lors de l'accueil des nouveaux résidents.

développe actuellement un projet de livre dans lequel les jeunes résidents partageraient leur parcours ou un pan de leur histoire *via* des récits ou des bandes dessinées qu'ils réaliseraient eux-mêmes.

LIEN SOCIAL ET ENTRAIDE MUTUELLE

Ailleurs, l'accent est mis sur le renforcement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Dans plusieurs résidences sociales d'Île-de-France, qui accueillent pour l'essentiel des travailleurs migrants, les équipes de promotion sociale animent des cafés sociaux dont la programmation (accès aux droits, santé, sport, culture, cuisine, travaux manuels...) est là aussi co-construite avec les résidents. En outre, des jardins d'inclusion sociale permettent à ces personnes souvent vieillissantes de rompre l'isolement, de s'investir dans une action gratifiante et participent à l'embellissement de leur cadre de vie. L'étape suivante est en cours : ouvrir ces espaces sur le quartier, pour que la résidence soit toujours plus au service du territoire. Autre champ d'activité, Handicaps et inclusion, mais même logique avec les quatre Groupements d'entraide mutuelle (GEM) mis en œuvre par Coallia en Seine-et-Marne et dans le Vaucluse. Leur mission : proposer aux adultes en souffrance psychique ou socialement isolés un lieu d'accueil convivial permettant de rencontrer d'autres personnes, pour se soutenir mutuellement et co-organiser des activités.

D'autres initiatives misent aussi sur la valorisation de la singularité de chaque personne. Certaines résidences sociales proposent ainsi à leurs résidents, dans le cadre de leurs cafés sociaux, de partager leur richesse culturelle et leurs savoir-faire avec leurs pairs ou les visiteurs occasionnels. De son côté, la MECS Bionne à Montpellier





Le Service Civique chez Coallia : mobiliser les jeunes, préparer l'avenir

Depuis plusieurs années, l'Association accueille de nombreux volontaires en Service Civique dans différents champs d'activité. Un dispositif qui renforce les équipes, enrichit les pratiques et ouvre des perspectives aux jeunes qui s'y engagent.

Créé en 2010, le Service Civique a pour objectif de mobiliser la jeunesse pour répondre aux défis de la société. Un propos qui ne pouvait que trouver un fort écho chez Coallia, engagée dans le dispositif depuis plusieurs années. Aujourd'hui, l'Association détient un agrément, renouvelé pour trois ans en 2026, l'autorisant à accueillir jusqu'à 150 volontaires de 16 à 25 ans par an. Ils sont répartis sur l'ensemble des régions où elle est implantée - y compris à Mayotte - et dans ses champs d'activité, en particulier Asile et intégration, Logement accompagné et Handicaps et inclusion, qui concentrent à eux trois plus de la moitié des volontaires.

Ces derniers forment un public très varié. La majorité sont peu diplômés et découvrent le monde professionnel au travers de cette expérience, tandis que d'autres ont plusieurs années d'études à leur actif et cherchent à confirmer leur choix d'orientation professionnelle. Selon l'organisation de la mission, ils peuvent être déployés seuls ou en binômes, mais dans tous les cas un tutorat formalisé est mis en place. Il prévoit un suivi tout au long de la mission.

DES MISSIONS DIVERSES

Dans les établissements et services, les volontaires viennent renforcer les actions au service du lien social. Le panorama des missions qui leur sont confiées est très riche : animer la vie quotidienne dans une résidence sociale pour travailleurs migrants, améliorer la qualité de l'accueil d'une plateforme pour les demandeurs d'asile, accompagner les personnes âgées dans l'utilisation des outils numériques, distribuer les denrées d'une épicerie solidaire, mener des actions de sensibilisation à la sobriété énergétique au sein des établissements... Au-delà des actions qu'ils mènent, la présence des volontaires permet de retisser du lien entre les résidents d'un même site, et parfois même, entre les professionnels. En outre, ils apportent un regard neuf sur les accompagnements et les problématiques des publics, qui interroge les pratiques et stimule la réflexion au sein des équipes.

ET DEMAIN ?

Actuellement, plusieurs réflexions sont menées pour faire évoluer le programme, qui fait l'objet d'une évaluation complète chaque année. La première est l'extension géographique et sectorielle : davantage de territoires Coallia concernés, davantage de volontaires par territoire, tous les champs d'activité impliqués. La deuxième est le développement de partenariats externes, soit dans le cadre de collaborations thématiques - comme c'est le cas avec l'association en charge du déploiement du Service Civique Solidarités Seniors -, soit via des activités d'intermédiation qui amènent Coallia à mettre à disposition des volontaires auprès d'un organisme partenaire non agréé, qui exerce dans un secteur proche du sien. Enfin, l'Association cherche également à recruter davantage de volontaires parmi les publics qu'elle accompagne, en particulier ceux qui relèvent du champ d'activité Asile et intégration. Dans ce cadre, la possibilité d'accueillir

En 2026, 142 volontaires ont été accueillis

Des actions alignées sur les champs d'activité de Coallia :

- favoriser l'accueil et animer la vie quotidienne des réfugiés et demandeurs d'asile ;
- animer des activités socioculturelles et accompagner des personnes en situation de précarité ;
- participer à l'accompagnement des publics en situation d'urgence sociale ;
- organiser des activités socioculturelles pour des personnes âgées ou en situation de handicap ;
- favoriser le lien social entre les mineurs ;
- sensibiliser à la sobriété énergétique ;
- contribuer à l'animation et à la distribution des denrées alimentaires.



des volontaires dès 16 ans est à l'étude. Au-delà du véritable coup de pouce qu'un contrat de Service Civique apporte à l'employabilité des jeunes, c'est aussi pour Coallia une façon de bénéficier du regard de personnes qui connaissent de l'intérieur les réalités auxquelles elle s'adresse, pour évaluer et améliorer ses pratiques. Pour plusieurs jeunes chaque année, le volontariat est une première étape vers une formation qualifiante qui leur permettra par la suite d'exercer un métier du social ou du médico-social. Certains, même, poursuivent leur engagement auprès de l'Association avec un contrat à durée indéterminée.

L'activité

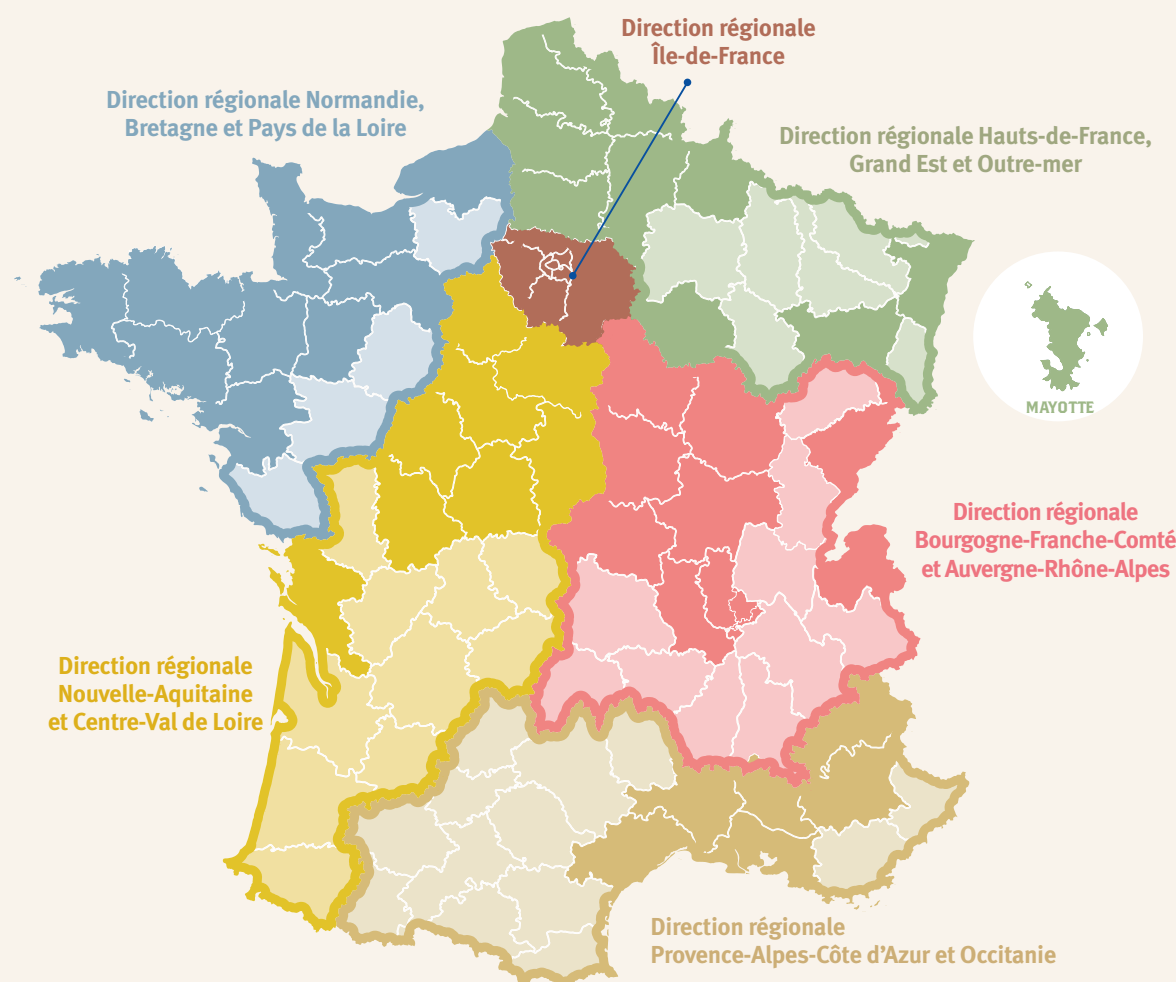
**« Une attention renforcée vis-à-vis
des personnes vulnérables »**

Coallia, aux côtés de l'autre
pour l'accueillir, l'héberger, le loger,
l'accompagner et le soigner,
et ce, grâce à l'action de plus
de 5 000 professionnels salariés
œuvrant au sein des 920 dispositifs
(établissements et services).



Toujours plus proches des territoires pour mieux accompagner

Grâce à une nouvelle organisation effective cet été, de plus grande proximité avec ses deux nouvelles régions, Coallia réaffirme sa double identité : Association une et indivisible, portée par un collectif soudé, et Association de territoires, ancrée au plus près des réalités du terrain.



Direction régionale Normandie, Bretagne et Pays de la Loire

5 DIRECTIONS TERRITORIALES DANS 10 DÉPARTEMENTS

Plus de 1 100 professionnels s'engagent chaque jour dans 167 dispositifs couvrant les 7 champs d'activité de Coallia, offrant des réponses globales et cohérentes aux personnes les plus vulnérables. Implantée dans 10 départements, la région Normandie, Bretagne et Pays de la Loire rayonne à travers 5 directions territoriales, dont le nouveau siège est basé à Rennes.

167
DISPOSITIFS



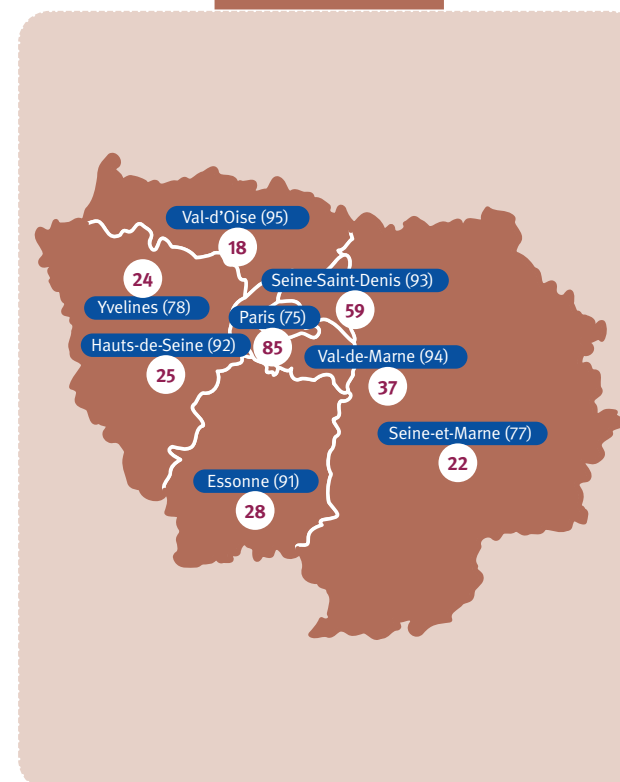
+ DE 1 100 PROFESSIONNELS

Direction régionale Île-de-France

9 DIRECTIONS TERRITORIALES DANS 8 DÉPARTEMENTS

Plus de 1 500 professionnels accompagnent les publics vulnérables au sein de 298 dispositifs Coallia, sur l'ensemble de ses 7 champs d'activité. Les personnes sont accueillies selon leurs besoins : social, hébergement, logement, handicap ou vieillissement. La région, dont le siège est à Paris, apporte des réponses adaptées à ses 9 directions territoriales (dont ILAS) en favorisant les logiques de parcours.

298
DISPOSITIFS



+ DE 1 500 PROFESSIONNELS

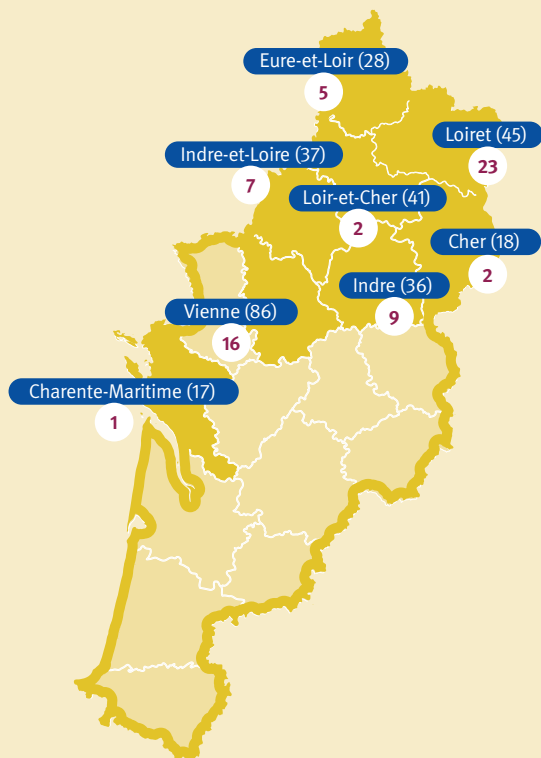
Nouveau

Direction régionale Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire

2 DIRECTIONS TERRITORIALES DANS 8 DÉPARTEMENTS

Avec plus de 250 professionnels engagés au quotidien, Coallia déploie 65 dispositifs dans 8 départements, au sein de 2 directions territoriales. L'Association est un acteur reconnu de l'asile et de l'intégration, du logement accompagné ainsi que de la mise à l'abri, de l'urgence et de l'insertion sur les territoires de la Nouvelle-Aquitaine et du Centre-Val de Loire, dont le nouveau siège est basé à Poitiers.

65
DISPOSITIFS



+ DE 250 PROFESSIONNELS

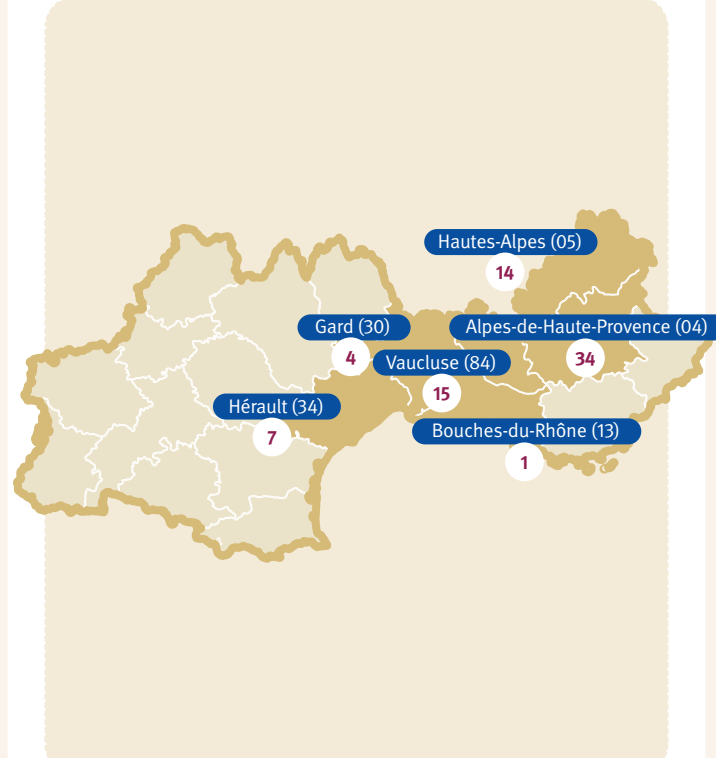
Nouveau

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie

3 DIRECTIONS TERRITORIALES DANS 6 DÉPARTEMENTS

Plus de 400 professionnels accompagnent quotidiennement les personnes vulnérables au sein de 3 directions territoriales et 75 dispositifs diversifiés : de l'hébergement d'urgence à l'accompagnement de publics en grande vulnérabilité. Le nouveau siège de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie se situe à Montpellier.

75
DISPOSITIFS



+ DE 400 PROFESSIONNELS

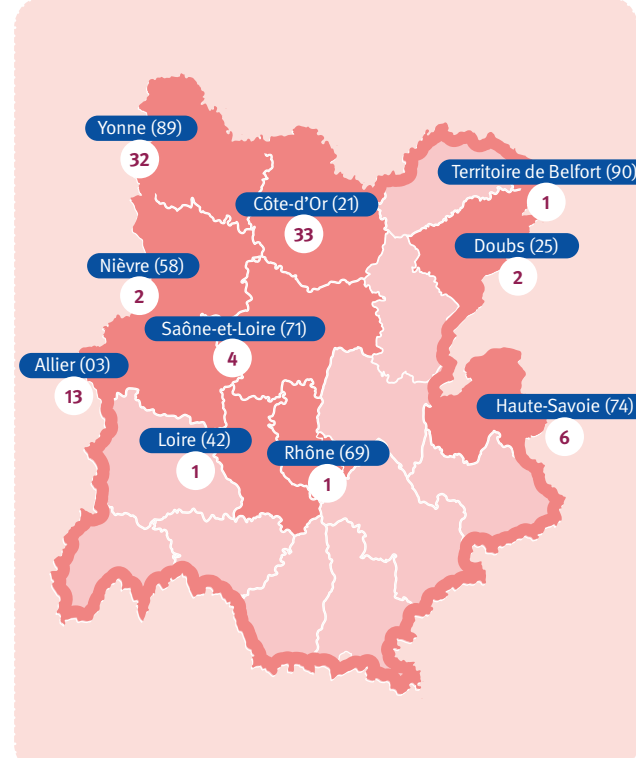
Nouveau

Direction régionale Bourgogne- Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes

4 DIRECTIONS TERRITORIALES DANS 10 DÉPARTEMENTS

Plus de 400 professionnels portent 95 dispositifs au sein de 4 directions territoriales. Ils apportent des réponses renforcées aux besoins du Grand âge et de l'autonomie, accompagnant chaque jour les personnes les plus vulnérables sur ces territoires. Depuis son nouveau siège à Lyon, Coallia est présente sur 10 des 20 départements de ces deux régions administratives.

95
DISPOSITIFS



+ DE 400 PROFESSIONNELS

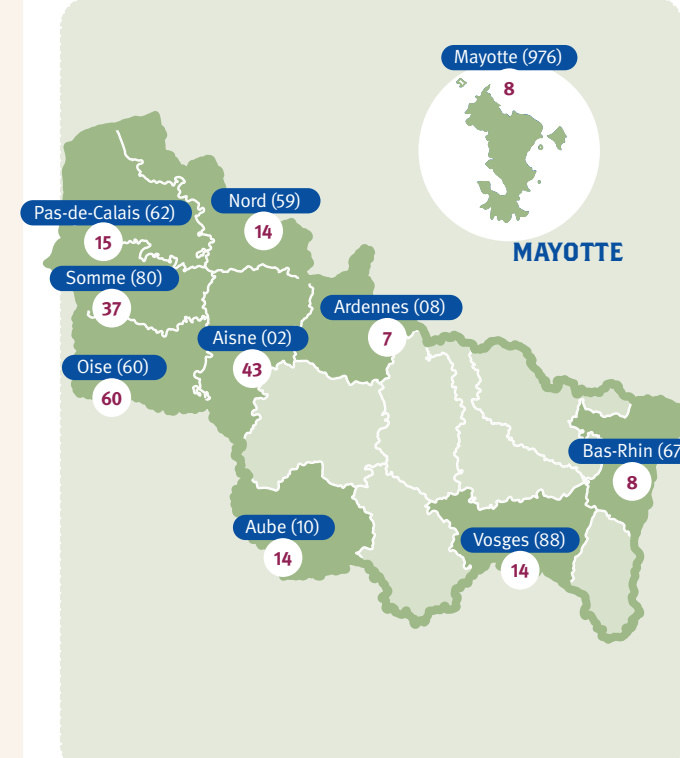
Nouveau

Direction régionale Hauts-de-France, Grand Est et Outre-mer

7 DIRECTIONS TERRITORIALES DANS 10 DÉPARTEMENTS

Plus de 1 000 professionnels sont mobilisés au sein de 220 dispositifs couvrant les 7 champs d'activité de Coallia. Ils proposent des parcours complets d'accompagnement adaptés aux besoins spécifiques de chaque personne vulnérable accueillie dans la région Hauts-de-France, Grand Est et Outre-mer depuis son siège de Compiègne.

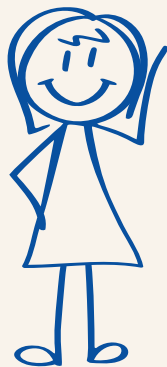
220
DISPOSITIFS



+ DE 1 000 PROFESSIONNELS

Les 7 champs d'activité de Coallia

L'Association exerce une mission d'utilité sociale auprès des plus vulnérables : accueillir, héberger, loger, accompagner et soigner. Elle apporte des solutions en s'engageant au travers de 7 champs d'activité avec 71 modes d'intervention qui regroupent 920 dispositifs.



- Asile et intégration
- Logement accompagné
- Mise à l'abri, urgence et insertion
- Grand âge et autonomie
- Handicaps et inclusion
- Protection de l'enfance
- Accompagnements sociaux



Coallia est le premier acteur associatif de l'asile et de l'intégration. Ce champ d'activité s'est étoffé au fil des politiques publiques et continue sa progression. Il est le plus important en termes de nombre de dispositifs mais aussi de publics accompagnés. Ce champ d'activité intègre les hébergements pour migrants, demandeurs d'asile et réfugiés, humanitaires, les accompagnements en SPADA, AGIR et la réinstallation.

259 DISPOSITIFS (établissements et services)

Accompagnement global et individualisé des réfugiés (AGIR) 19	Centre provisoire d'hébergement (CPH) 20	Intermédiation locative (IML) – Logement d'abord Ukraine 16
Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) 57	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) 35	Hébergement d'urgence Ukraine 18
Centre d'accueil et d'évaluation des situations administratives (CAES) 16	Accueil et accompagnement de réfugiés réinstallés 20	Autre accompagnement 22
Dispositif de préparation au retour volontaire des étrangers en situation irrégulière (DPAR) 6	Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (SPADA) 24	Autre hébergement 6

Consulter le zoom sur Asile et intégration



Présente aux côtés des populations vulnérables, Coallia fait de son champ d'activité Mise à l'abri, urgence et insertion l'un des piliers de son action. Il s'adresse à un public particulièrement varié, dont notamment les personnes sans abri, les victimes de violences conjugales, les familles expulsées, les sortants de prison, les jeunes majeurs, les étudiants précarisés ou les travailleurs en difficulté.

167 DISPOSITIFS (établissements et services)

Accueil de jour 7	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) 18	Lit halte soins santé (LHSS) 8
Équipe mobile/SAMU sociaux 5	Hébergement dans le cadre de l'allocation logement temporaire (ALT) 6	Lit d'accueil médicalisé (LAM) 2
Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) 4	Appartement de coordination thérapeutique (ACT) 3	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) 1
Service d'accueil et d'orientation (SAO) 2	Appartement de coordination thérapeutique (ACT) «Un chez-soi d'abord» 1	Autre accompagnement 7
Centre d'hébergement d'urgence (CHU) 93		Autre hébergement 7
Centre d'hébergement et de stabilisation (CHS) 3		

Consulter le zoom sur Mise à l'abri, urgence et insertion



Depuis plus de 30 ans, Coallia accompagne le vieillissement de la population et adapte ses réponses aux transformations de la société comme des politiques publiques. Le champ d'activité Grand âge et autonomie s'étend aujourd'hui de la prévention à la prise en charge de la perte d'autonomie, en proposant un accompagnement du domicile à l'hébergement médicalisé.

26 DISPOSITIFS (établissements et services)

Résidence autonomie 4	Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) 1	Plateforme d'accompagnement et de répit (PFR) 1
Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) 13	Centre d'accueil de jour autonome (CAJA) 5	Autre accompagnement 2

Consulter le zoom sur Grand âge et autonomie





Depuis trois décennies, Coallia agit auprès des personnes en situation de handicap. Ce champ d'activité s'est développé autant par la reprise d'établissements que par la création de nouveaux modes d'intervention.

L'Association dispose d'établissements aux expertises rares et complexes, tout en intervenant aussi sur les secteurs de l'inclusion par le travail ou le logement. Coallia existe sur ce secteur et développe des filières et des projets reconnus dans les territoires. L'Association a de nombreux atouts pour innover et continuer son développement.

40 DISPOSITIFS (établissements et services)

Établissement d'accueil non médicalisé (EANM) - ex-Foyer de vie et ex-Foyer d'hébergement	Établissement d'accueil médicalisé (EAM) – [ex-Foyer d'accueil médicalisé (FAM)]	Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)
8	8	2
Service d'accueil de jour autonome (SAJ)	Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)	Groupe d'entraide mutuelle (GEM)
2	4	4
Maison d'accueil spécialisée (MAS)	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)	Autre accompagnement
4	5	2
	Institut médico-éducatif (IME)	
	1	

Consulter le zoom sur Handicaps et inclusion



La protection de l'enfance est un champ d'activité qui se développe chez Coallia.

L'évolution se situe principalement sur l'hébergement et l'accompagnement des Mineurs non accompagnés (MNA). Coallia a aussi des activités traditionnelles (notamment dans la Somme ou dans le sud de la France). L'expertise de Coallia liée à l'intégration et au logement est un atout pour le futur de ce champ d'activité.

32 DISPOSITIFS (établissements et services)

Établissement expérimental pour l'enfance protégée (EEEP)	Aide éducative en milieu ouvert (AEMO)	Pôle scolarité et technique (école PST)
6	1	1
Dispositif d'hébergement d'urgence pour mineurs non accompagnés (MNA)	Service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA)	Service jeunes majeurs (SJM) - ex-MNA
3	1	3
Maison d'enfants à caractère social (MECS)	Central parental	
16	1	

Consulter le zoom sur Protection de l'enfance



ZOOM SUR...

LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

246 DISPOSITIFS (établissements et services)

Résidence sociale (ex-FTM)	Résidence accueil (RA)	Accompagnement social lié au logement (ASLL)
83	6	11
Résidence sociale « classique » (RS)	Foyer de travailleurs migrants (FTM)	Accompagnement social en pension de famille (PF) et/ou résidence accueil (RA)
44	19	28
Foyer de jeunes travailleurs (FJT)	Intermédiation locative (IML) – Logement d'abord	
7	25	
Pension de famille (PF)		
23		

Depuis 1965, Coallia - alors nommée Association pour la formation des travailleurs africains et malgaches (Aftam) - accompagne les évolutions de la société en proposant des solutions de logement adaptées aux besoins de chacun. Tout a commencé par l'ouverture de deux foyers pour travailleurs migrants à Montreuil (93) et à Paris. Depuis, l'Association n'a cessé de se réinventer pour répondre aux défis sociaux et économiques de chaque époque : lieux de vie pérennes pour les travailleurs migrants et les personnes à faibles revenus, pensions de famille pour les publics en situation de grande exclusion, logements transitoires pour les jeunes actifs ou en démarche d'insertion.

Premier acteur associatif en France dans le domaine des foyers-logements, Coallia est aussi membre fondateur de l'Union nationale des acteurs et des professionnels du logement accompagné (UNAFO), qui fédère les acteurs du secteur.



ZOOM SUR...
LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Aujourd’hui, le Logement accompagné représente le deuxième champ d’activité de Coallia, juste après celui de l’Asile et l’intégration. Engagée aux côtés des pouvoirs publics, l’Association contribue activement à la mise en œuvre du deuxième plan Logement d’abord, lancé par le Gouvernement en 2023.

Ce plan a pour objectif notamment de créer 25 000 logements en résidences sociales et foyers de jeunes travailleurs (FJT), ainsi que 10 000 places en Pensions de famille (PF) et Résidences accueil (RA). En parallèle, Coallia mène un vaste programme de réhabilitation de son parc de Foyers de travailleurs migrants (FTM), initié dès 1997 dans le cadre du Plan de transformation des foyers de travailleurs migrants (PTFTM). Un objectif clair : en 2026, 80 % des anciens FTM auront été transformés en Résidences sociales (RS), offrant ainsi des solutions de logement plus adaptées aux besoins actuels.

Quels dispositifs pour quel public ?

RÉSIDENCES SOCIALES (RS) Logements temporaires, meublés et autonomes, destinés à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou financières. Ils incluent sanitaires privatifs, kitchenette et espaces de vie collective.	PENSIONS DE FAMILLE (PF) Petites résidences de 25 à 30 logements pérennes, meublés et autonomes, avec animation collective quotidienne et présence de travailleurs sociaux. Elles s’adressent à des personnes isolées ayant connu un parcours de rue ou d’hébergement.	INTERMÉDIATION LOCATIVE (IML) Dispositif mobilisant le parc privé pour loger temporairement des ménages modestes en difficulté d’accès au logement autonome. L’Association prend en charge la relation avec le propriétaire et assure l’accompagnement du ménage.
RÉSIDENCES SOCIALES EX-FTM Issues du PTFTM, ces résidences accueillent en priorité les résidents de l’ancien foyer, auxquels elles proposent un logement à durée illimitée. Pour les autres publics, elles assurent leur vocation de logement tremplin habituelle.	RÉSIDENCES ACCUEIL (RA) Même format que les pensions de famille, destinées à des personnes isolées souffrant d’un trouble psychique stabilisé. Elles articulent logement accompagné et santé mentale.	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT (ASLL) Mesure d’accompagnement des ménages en difficulté vers l’autonomie, à l’accès dans un logement ou pour s’y maintenir.
	FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS (FJT) Logements temporaires destinés aux moins de 30 ans en emploi, en formation, en alternance ou en recherche d’emploi. Présence de travailleurs sociaux.	

Mieux répondre aux besoins

En proposant un logement autonome, abordable et sécurisé, adapté aux besoins de publics très divers et reposant sur un accompagnement de proximité, les dispositifs du logement accompagné jouent un rôle clé d’insertion et d’accès à un logement pérenne.

Ce sont aujourd’hui des outils performants de lutte contre le sans-abrisme et le mal-logement. Néanmoins, les signaux d’alerte se multiplient : baisse des financements, frilosité de certains élus, crise de la construction. Alors que les besoins augmentent et que l’absence de logement reste la première cause d’exclusion, l’avenir du secteur est fragile.

Dans ce contexte, Coallia réfléchit à ce que sera la résidence sociale de demain, autour de trois orientations.

LA RÉSIDENCE ACCOMPAGNANTE. Des médiateurs sont progressivement déployés dans l’ensemble des dispositifs pour accompagner les résidents vers le logement de droit commun, la santé, l’accès aux droits et le bien-habiter. Une trentaine sont aujourd’hui actifs sur toute la France.

LA RÉSIDENCE OUVERTE À TOUS. L’enjeu est de proposer des typologies de logement et des niveaux de loyer à même d’accueillir des profils variés - et surtout de maintenir l’accueil en cas d’accident de la vie. Si un résident perd ses ressources, la résidence sociale doit pouvoir continuer de l’héberger le temps qu’il retrouve une stabilité.

LA RÉSIDENCE MODULAIRE. Logement rapidement construit, modulable et désormais déplaçable : Coallia a développé une expertise sur ce format qui répond à des besoins urgents sur des terrains mis à disposition, en un temps record.

ET CÔTÉ FINANCEMENT ?

Le modèle économique des dispositifs du Logement accompagné repose principalement sur la redevance des résidents. Les Pensions de famille et les

Résidences accueil bénéficient en complément d’une subvention de fonctionnement journalière de l’État. Pour leur part, les Foyers de jeunes travailleurs perçoivent une prestation de service de la Caisse d’allocations familiales (CAF) qui finance une partie des salaires du personnel socio-éducatif.

Par ailleurs, depuis 2025, l’Aide à la gestion locative sociale (AGLS), financée par l’État, est versée sous forme de forfait par logement à toutes les Résidences sociales et Foyer de jeunes travailleurs (FJT), sans exception. Elle finance des postes dédiés à l’accompagnement des résidents : accès aux droits, à la santé, orientation vers le logement de droit commun.

Le Fonds européen asile, migration et intégration (FAMI) et la commission des financeurs de la prévention de la perte d’autonomie viennent compléter ce dispositif depuis deux ans, en favorisant l’embauche de médiateurs sociaux supplémentaires qui accompagnent les résidents vers le logement autonome et l’accès aux droits.

ANTONY (92) : UNE RÉSIDENCE QUI ANTICIPE L’AVENIR

À Antony, Coallia a concrétisé sa vision de la résidence modulaire. Cette structure triple - une Résidence sociale de 60 studios, un Foyer de jeunes travailleurs de même capacité et une Pension de famille de 30 logements - a été construite en moins d’un an, sur un terrain mis à disposition par l’État (INRAE), dans le cadre d’un appel à manifestation d’intérêt lancé par la préfecture d’Île-de-France. Elle se compose de 169 modules bois préfabriqués en usine, acheminés et assemblés sur site. Les premiers résidents ont emménagé en mai 2022. La structure est entièrement démontable, déplaçable et reconfigurable : deux studios peuvent former un T2, trois un T3. Un projet de tiers-lieux est à l’étude au sein de la résidence.



ZOOM SUR...

ACCOMPAGNEMENTS SOCIAUX

150 DISPOSITIFS (établissements et services)

Accompagnement vers et dans le logement (AVDL) 8	Médiation 75	Tiers-lieu 1
Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) 16	Parcours de sortie de la prostitution (PSP) 1	Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs (SMJPM) 1
Insertion professionnelle 8	Accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA 7	Autre accompagnement 16
Épicerie sociale et solidaire 7	Prestation pour l'établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) 10	

Depuis son origine, Coallia accompagne les personnes vulnérables en articulant tous les leviers des politiques publiques mis en œuvre. Mais elle ne s’y limite pas. Aujourd’hui, l’innovation sociale l’entraîne vers de nouveaux secteurs, de nouveaux métiers, des expertises toujours plus ancrées dans les territoires.

Le champ d’activité des Accompagnements sociaux rassemble aujourd’hui 150 dispositifs couvrant un large panorama de situations : accès au logement, insertion professionnelle, médiation sociale, épiceries solidaires, référence RSA, parcours de sortie de la prostitution, restaurants sociaux, protection des majeurs. Ses publics sont aussi divers que les territoires où Coallia intervient : mineurs, jeunes majeurs, adultes isolés ou en famille, femmes victimes de violences, sortants de prison, primo-arrivants, réfugiés, bénéficiaires du RSA, personnes en errance. Tous ces dispositifs sont mis en œuvre avec la même conviction, que l’accompagnement social global - vers le logement, la santé, l’emploi et l’autonomie - est la condition d’un avenir plus serein. Et une même méthode : aller vers les personnes, dans leur territoire de vie, avec les solutions adaptées à leur situation réelle.

Coup de projecteur sur deux domaines d’intervention emblématiques de l’engagement de Coallia en termes d’accompagnements sociaux : l’insertion professionnelle et les épiceries sociales et solidaires.



INSERTION PROFESSIONNELLE : PARCE QUE NUL N’EST INEMPLOYABLE

Trouver un emploi est le point clef de l’intégration sociale. C’est vrai pour les réfugiés et les personnes sous protection internationale, mais aussi pour les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), les jeunes sans qualification, les personnes en reconversion comme celles qui vivent dans des territoires fragiles ou qui sont tout simplement hors de portée des acteurs du réseau pour l’emploi.

Dans un contexte de transformation profonde du service public de l’emploi, marqué par l’entrée en vigueur de la réforme du RSA, Coallia se positionne sur trois leviers complémentaires : l’articulation entre travailleurs sociaux et conseillers emploi, la coordination territoriale entre tous les acteurs de l’insertion et l’interface numérique avec France Travail et les Conseils départementaux.

À QUI S’ADRESSENT CES DISPOSITIFS ?

Les huit dispositifs d’insertion professionnelle de Coallia s’adressent à l’ensemble des personnes éloignées de l’emploi.

- Chercheurs d’emploi de longue durée.
- Bénéficiaires du RSA, nouvellement allocataires ou de longue date.
- Jeunes de moins de 26 ans sans qualification ni expérience.
- Personnes en situation de handicap ou de reconversion professionnelle.
- Primo-arrivants et bénéficiaires d’une protection internationale.
- Parents isolés et personnes vivant dans des territoires fragiles.
- Les invisibles. Ceux que France Travail, les missions locales, Cap emploi, et le département n’atteignent pas encore.

ZOOM SUR...
ACCOMPAGNEMENTS SOCIAUX

ET CÔTÉ FINANCEMENT ?

Les dispositifs d’insertion professionnelle ou d’accompagnement vers l’emploi s’appuient sur une diversité de financements publics : Fonds social européen (FSE+), Conseils départementaux, Conseils régionaux, Métropoles, Fonds asile, migration et intégration (FAMI), programmes budgétaires de l’État, appels à manifestation d’intérêt dans le cadre de l’Offre de repérage et de remobilisation (O2R), Fonds d’inclusion dans l’emploi (FIE) et structures de l’insertion par l’activité économique (IAE).



LE SERVICE D’INSERTION EMPLOI DE L’YONNE, UNE RÉFÉRENCE NATIONALE

Partenaire du Conseil départemental de l’Yonne (89) depuis 1990, Coallia a construit un dispositif d’accompagnement global et de proximité des bénéficiaires du RSA qui fait figure de modèle. Déployée depuis 2022 après une phase d’expérimentation, la Garantie d’activité départementale (GAD) repose notamment sur des ateliers collectifs « boosters de l’employabilité », la méthode Activation du développement vocationnel et personnel (ADVP) et une prospection active auprès des employeurs du territoire.

526

mesures exercées

6 408

*rendez-vous fixés,
avec un taux d’adhésion de 85 %*

44 %

*de sorties en reprise d’activité,
dont 18 % en CDI et 7 % en création d’entreprise*

11

*conseillers en insertion professionnelle
présents sur 6 territoires*

Données 2023



ÉPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES : BIEN MANGER, C’EST AUSSI UN DROIT

En France, près de neuf millions de personnes recourent chaque année à l’aide alimentaire. Face à l’inflation et à la précarité alimentaire, qui touche désormais des profils de plus en plus divers - travailleurs pauvres, étudiants, familles monoparentales, retraités - les épiceries sociales et solidaires s’imposent comme une réponse moderne, digne et efficace.

Coallia s’est engagée dans ce dispositif avec conviction. Ses 7 Épiceries sociales et solidaires donnent accès à des produits de qualité à prix réduit et constituent des espaces d’accompagnement global vers l’autonomie alimentaire, budgétaire et sanitaire.

À QUI S’ADRESSENT CES DISPOSITIFS ?

Deux modèles coexistent chez Coallia. Les épiceries exclusivement dédiées aux personnes en situation de grande fragilité économique, orientées par prescription sociale pour une durée limitée renouvelable, et les épiceries en mixité de public, ouvertes à tous avec des tarifs différenciés selon la situation de chacun - les uns payant un peu plus pour que d’autres bénéficient d’une tarification sociale.

Dans les deux cas, les personnes accompagnées ne reçoivent pas un don. Ils font leurs courses, choisissent leurs produits et paient. C’est le statut de consommateur, et il a toute son importance.

ET CÔTÉ FINANCEMENT ?

Les Épiceries sociales et solidaires mobilisent des financements divers, publics et privés : participation des usagers (10 à 30 % du prix réel), aide alimentaire de l’État, subventions des Conseils départementaux et régionaux, communes, Caisse d’allocations familiales (CAF), Caisse primaire d’assurance maladie (CPAM), Crédit national aux épiceries solidaires (CNES) redistribué par le réseau ANDES, programme « Mieux Manger Pour Tous ».

LA DÉPANNEUSE, L’ÉPICERIE SOLIDAIRE JEUNES ET LE CABAS SOLIDAIRE : AMIENS ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NIÈVRE ET SOMME

Amiens (80) abrite les dispositifs les plus anciens et les plus développés de Coallia dans ce champ d’activité : l’épicerie solidaire jeunes, qui s’adresse aux 17-29 ans en situation de fragilité, et la Dépanneuse, lancée en janvier 2020, une épicerie mobile qui va à la rencontre des ménages qui ne se déplacent pas. Ces épiceries sont bien plus que des lieux de vente. En partenariat avec la Caisse primaire d’assurance maladie (CPAM) d’Amiens, la Dépanneuse propose ainsi une vingtaine d’ateliers de prévention santé par an, ainsi que des ateliers parents-enfants autour du petit déjeuner, déployés grâce au soutien de la fondation Kellogg.

Lancé en 2026, le Cabas Solidaire porte le même modèle dans les communes rurales de la communauté de communes Nièvre et Somme : preuve que la formule voyage bien au-delà des villes.

Merci pour leur confiance

L'EUROPE ET L'ÉTAT FRANÇAIS



Cofinancé par
l'Union européenne



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



AGIR



EPIDE



dihai



OFII



Drihl



ALLOCATIONS
FAMILIALES



Assurance
Maladie



Assurance
retraite

LES DÉPARTEMENTS



Aisne



Allier



Alpes de Haute
Provence



Ardennes



Aube



Bas-Rhin



Territoire de
Belfort



Bouches-du-Rhône



Calvados



Charente-Maritime



Cher



Côtes-d'Armor



Côte d'Or



Doubs



Essonne



Eure-et-Loir



Finistère



Gard



Hautes-Alpes



Haute-Savoie



Hauts-de-Seine



Hérault



Ille-et-Vilaine



Indre



Indre-et-Loire



Loire



Loire-Atlantique



Loiret



La Manche



Mayenne



Morbihan



Mayotte



Nièvre



Nord



Oise



Seine-Saint-Denis



Somme



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



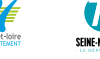
Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn



Tarn-et-Garonne



Tarn

LES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ



- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Grand Est
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Mayotte
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

LES PRÉFECTURES



DE RÉGION

- Préfecture d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Préfecture de Bourgogne-Franche-Comté
- Préfecture de Bretagne
- Préfecture de Centre-Val de Loire
- Préfecture du Grand Est
- Préfecture des Hauts-de-France
- Préfecture d'Île-de-France
- Préfecture de Normandie
- Préfecture de Nouvelle-Aquitaine
- Préfecture d'Occitanie
- Préfecture des Pays de la Loire
- Préfecture de Provence-Alpes-Côte d'Azur

DE DÉPARTEMENT

- Préfecture de l'Aisne
- Préfecture de l'Allier
- Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
- Préfecture des Ardennes
- Préfecture de l'Aube
- Préfecture du Bas-Rhin
- Préfecture des Bouches-du-Rhône
- Préfecture du Calvados
- Préfecture de la Charente-Maritime
- Préfecture du Cher
- Préfecture des Côtes-d'Armor
- Préfecture de la Côte-d'Or
- Préfecture du Doubs
- Préfecture de l'Eure-et-Loir
- Préfecture de l'Essonne
- Préfecture du Finistère
- Préfecture du Gard
- Préfecture des Hautes-Alpes
- Préfecture de la Haute-Savoie
- Préfecture des Hauts-de-Seine
- Préfecture de l'Hérault
- Préfecture de l'Ille-et-Vilaine
- Préfecture de l'Indre
- Préfecture de l'Indre-et-Loire
- Préfecture du Loir-et-Cher
- Préfecture de la Loire
- Préfecture de la Loire-Atlantique
- Préfecture du Loiret
- Préfecture de la Manche
- Préfecture de la Mayenne
- Préfecture de Mayotte
- Préfecture du Morbihan
- Préfecture de la Nièvre
- Préfecture du Nord
- Préfecture de l'Oise
- Préfecture de l'Orne
- Préfecture de Paris
- Préfecture du Pas-de-Calais
- Préfecture du Rhône
- Préfecture de la Saône-et-Loire
- Préfecture de la Seine-et-Marne
- Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de la Seine-Saint-Denis
- Préfecture de la Somme
- Préfecture du Territoire de Belfort
- Préfecture du Val-d'Oise
- Préfecture du Val-de-Marne
- Préfecture du Vaucluse
- Préfecture de la Vienne
- Préfecture des Vosges
- Préfecture de l'Yonne
- Préfecture des Yvelines

LES PRINCIPALES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS...

- Brest Métropole
- Dinan Agglomération
- Nantes Métropole
- Rennes Métropole
- Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise
- Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
- Communauté d'agglomération Amiens Métropole
- Communauté d'agglomération Creil Sud Oise
- Communauté d'agglomération de la Région de Compiègne
- Communauté d'agglomération de Mamoudzou
- Communauté d'agglomération du Pays de Laon
- Dijon Métropole
- Communauté d'agglomération du Pays d'Apt Luberon
- Montpellier Méditerranée Métropole

... Et bien d'autres communes et intercommunalités nous font confiance.

« Une association en mouvement »

Nous sommes animés par les valeurs de fraternité, d'hospitalité et de proximité. Nous œuvrons chaque jour pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables de notre société.

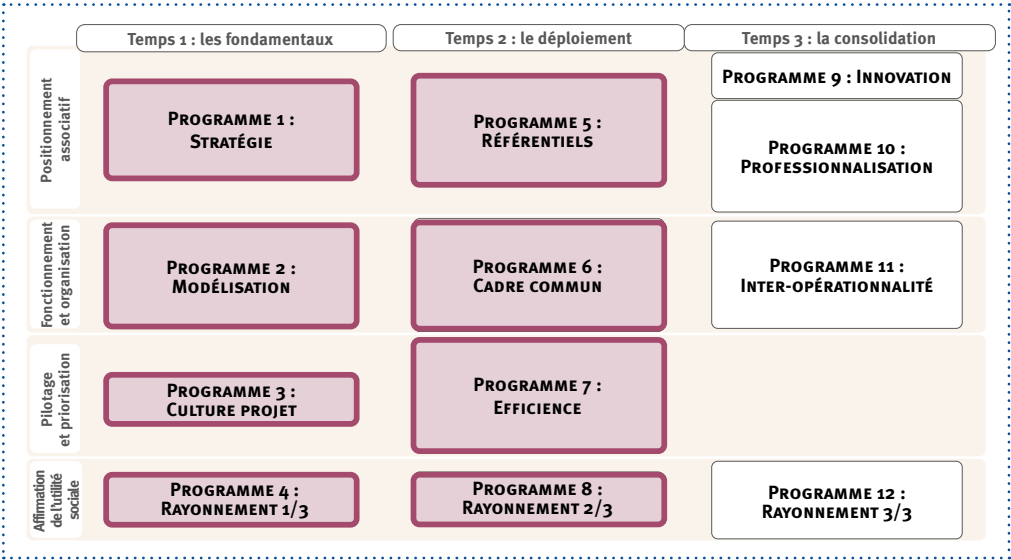


L'Association

Le Projet d'entreprise associative 2024-2029

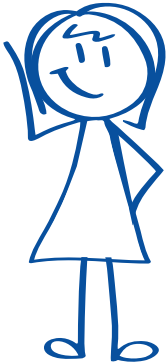
Le PEA 2024-2029 porte la stratégie et balise le chemin à parcourir par Coallia. Il traduit une ambition majeure : affirmer notre mission d'utilité sociale, tout en garantissant la pérennité de l'Association. Structuré en 3 temps distincts, il se décline en 12 programmes et 29 missions-guides, pour inscrire durablement la dynamique du Projet d'entreprise associative dans l'action collective.

Panorama global du PEA



Point d'avancement du Temps 1.
Les fondamentaux — les actions engagées pour poser les bases du projet (Positionnement associatif, Fonctionnement et organisation, Pilotage et priorisation, Affirmation de l'utilité sociale). Ce suivi, par mission-guide permet de rendre visible l'avancement, de partager un état des lieux commun et de consolider les acquis indispensables à la suite du Temps 2 : le déploiement.

Consultez le panorama complet de mise en œuvre du Projet d'entreprise associative (PEA)



ÉTAT D'AVANCEMENT DU TEMPS 1 : LES FONDAMENTAUX

	C'EST PARTI	NOUS AVANÇONS	NOUS Y SOMMES PRESQUE	C'EST FAIT
PROGRAMME 1 : STRATÉGIE				
Donner corps à la mission d'utilité sociale par ses champs d'activité.				
Positionner l'éthique et l'innovation comme socle des pratiques.				
Faire des plus vulnérables de notre société le moteur du quotidien.				
PROGRAMME 2 : MODÉLISATION				
Organiser les pratiques en fonction de son système de management intégré (SMI).				
Engager la direction et toute la ligne managériale dans le Système de management intégré (SMI).				
Bâtir le cadre d'exercice.				
PROGRAMME 3 : CULTURE PROJET				
Construire le mode projet.				
PROGRAMME 4 : RAYONNEMENT 1/3				
Définir et mettre en œuvre le socle de conviction.				

Chaque orientation stratégique est identifiée par une couleur et un numéro qui se retrouvent dans chaque mission-guide.

- Orientation stratégique n° 1**
Réinventer notre fonctionnement.
- Orientation stratégique n° 2**
Définir la stratégie par type d'activité.
- Orientation stratégique n° 3**
Adapter l'organisation au service des personnes accompagnées et des missions des professionnels.
- Orientation stratégique n° 4**
Déployer la culture qualité, conformité et innovation.
- Orientation stratégique n° 5**
Développer les compétences des équipes.
- Orientation stratégique n° 6**
Valoriser l'Association en interne et en externe.

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES 2016-2021

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

En janvier 2024, la Cour des comptes publiait son rapport à la suite du contrôle organique de Coallia. La Cour prenait acte des efforts engagés par l'Association pour sortir de l'ornière où elle se trouvait en 2017, soulignant la capacité d'intervenir de Coallia et saluant le remaniement de sa gouvernance, de son organisation, ainsi que l'adossement à Batigère Habitats Solidaires. Reconnaisant le chemin parcouru, la Cour des comptes pointait aussi différentes pistes d'amélioration au travers de 9 recommandations. Ces dernières sont en cours de mise en œuvre par le Comité de direction et scrupuleusement suivies par le Conseil d'administration.

Voici l'état d'avancement des réponses à ces recommandations. Les critères sont conformes à la dynamique de Coallia.



4^E RECOMMANDATION

Mettre en place les flux d'informations permettant d'assurer le suivi et le pilotage de l'activité des établissements (notamment le suivi des événements indésirables) et des ressources humaines (notamment le suivi infra-annuel des effectifs et de la masse salariale) et, en sens inverse, l'animation de la communauté de travail.

5^E RECOMMANDATION

Mettre en place un plan de suivi et de redressement des activités structurellement déficitaires, qu'elles soient financées par ressources propres ou par fonds sous contrôle de tiers.

6^E RECOMMANDATION

Mettre en œuvre, en 2024, une nouvelle autorisation de prélèvement pour frais de siège pour la période 2025-2029.

7^E RECOMMANDATION

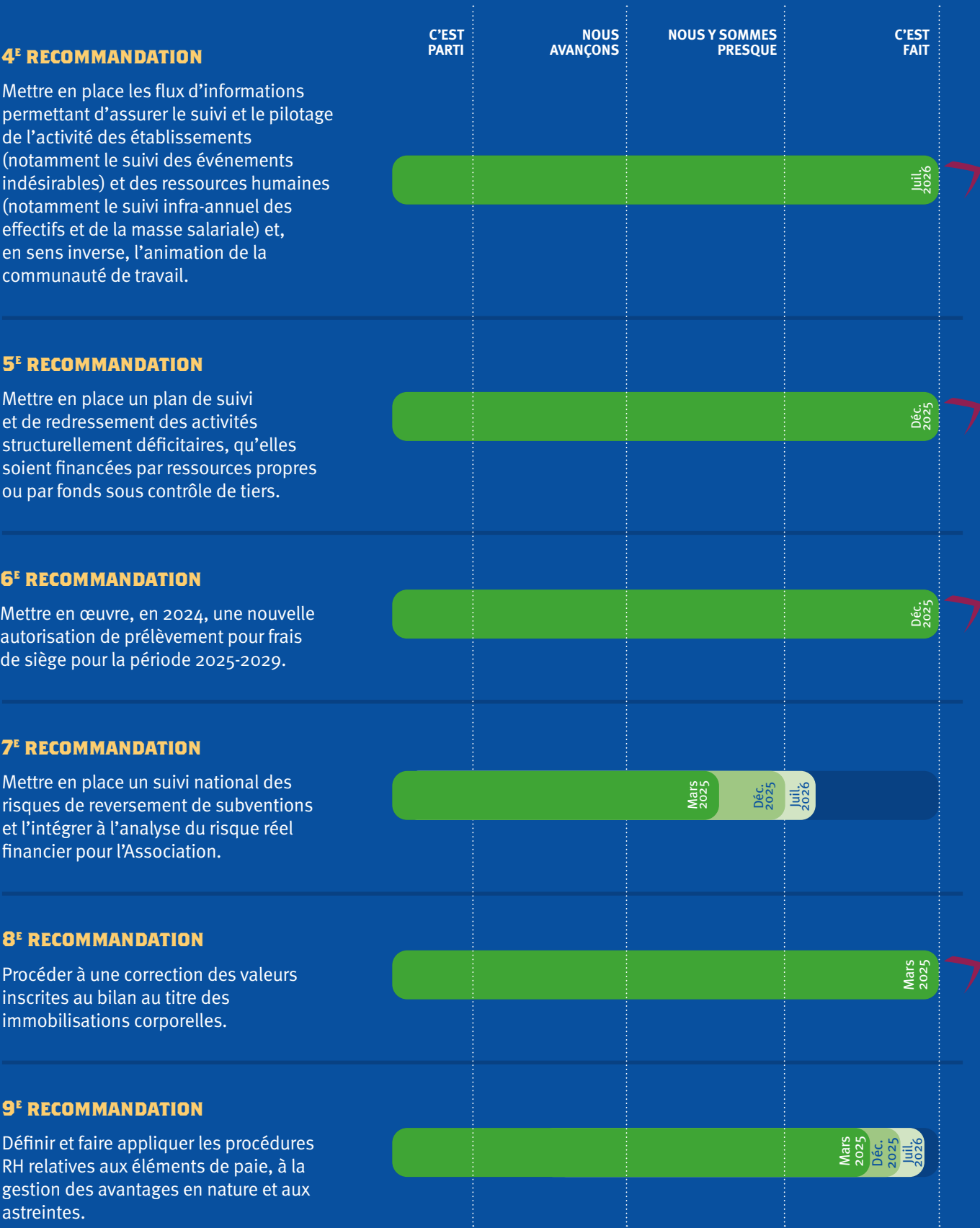
Mettre en place un suivi national des risques de reversement de subventions et l'intégrer à l'analyse du risque réel financier pour l'Association.

8^E RECOMMANDATION

Procéder à une correction des valeurs inscrites au bilan au titre des immobilisations corporelles.

9^E RECOMMANDATION

Définir et faire appliquer les procédures RH relatives aux éléments de paie, à la gestion des avantages en nature et aux astreintes.



La gouvernance

Une organisation et un collectif solides pour mener à bien la mission d'utilité sociale de l'Association.

JUILLET 2026

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU BUREAU

Jean-François Carencio : président

- Ancien ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer chargé des Outre-mer
- Ancien président de la Commission de régulation de l'énergie (CRE)
- Ancien préfet d'Île-de-France

Jean-Marc Chardon : vice-président

- Administrateur de l'association Oppelia
- Ancien DRH de Médecins Sans Frontières
- Ancien DRH à la SNCF
- Ancien administrateur de La Sablière

Gilles Desrumaux : trésorier

- Ancien délégué général de l'Unafo
- Membre du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées
- Président de la Fondation Aralis

Catherine Hesse : secrétaire

- Inspectrice générale honoraire des affaires sociales

Bruno Arbouet

- Président du Conseil de développement de Sète Agglopôle Méditerranée
- Coprésident de la coordination nationale des Conseils de développement

Jacquemine Benhamou

- Inspectrice honoraire du ministère de la Justice

Xavier Ousset

- Ancien conseiller logement du maire de Paris
- Ancien directeur adjoint du logement et de l'habitat de la Ville de Paris

Frédéric Salat-Baroux

- Avocat associé au cabinet Weil, Gotshal & Manges
- Ancien conseiller d'État

Frédéric Tiberghien

- Conseiller d'État honoraire
- Membre du Bureau de France terre d'asile
- Président d'honneur de FAIR (Financer, Accompagner, Impacter, Rassembler)

Bernard Verquerre

- Vice-président d'Action Logement Formation
- Administrateur d'Action Logement Groupe
- Administrateur CPME, président de la Commission logement

COLLÈGE DES ADHÉRENTS

Membres associés

Batigère Habitat, représenté par Dominique Duband

- Administrateur de Batigère groupe
- Président du réseau Batigère
- Administrateur, représentant permanent de l'Association pour l'accompagnement, le mieux-être et le logement des isolés (AMLI), à Batigère Habitats Solidaires

Françoise Banat-Berger

- Déléguée auprès du défenseur des droits à la maison d'arrêt de Villepinte
- Ancienne chef du service interministériel des Archives de France
- Ancienne directrice des Archives nationales

Yves Gassot

- Conseil en organisation et management

Fédération Habitat et Humanisme, représentée par Patrice Raulin

- Vice-président du Conseil d'administration de la Fédération Habitat et Humanisme
- Administrateur de l'association Accession Solidaire
- Administrateur de l'association Habitat et Humanisme Logement
- Membre du Conseil de surveillance de la Fédération Habitat et Humanisme Services

Marie Savinas

- Ancienne directrice de l'audit et des risques du Groupe SNCF
- Administratrice de SNCF Réseau

Union sociale pour l'habitat d'Île-de-France — AORIF, représentée par Emmanuel Dunand

- Président du Directoire d'ICF Habitat La Sablière

Membres partenaires

Association de parents et amis de Tourville handicap, dite APATH, représentée par Marie-Noëlle Guigou

- Présidente de l'APATH

Les Jardins d'Épicure, représentés par Chantal Brisset

- Membre du Bureau des Jardins d'Épicure

COLLÈGE DE SALARIÉS

Khet Jeudy, coordinatrice

Jeannette Karakac, responsable résidence sociale

COLLÈGE DES USAGERS

Abdou N'Diaye

Philippe Noël

LES COMITÉS DE LA GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration s'est doté, de et par sa propre volonté, de 5 Comités permanents qui peuvent se réunir à tout moment à la demande d'un de ses membres, pour préparer et éclairer ses décisions et s'assurer de la bonne marche de l'Association.

Le Comité d'audit

Missions. Examen des projets de budgets, des états financiers et comptes annuels, de l'étude des procédures de contrôle interne et de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

Périodicité moyenne. Au moins deux fois par an.

Le Comité des rémunérations

Missions. Conseiller sur les conditions financières, les frais de mandat et la rémunération des salariés et des cadres dirigeants.

Périodicité moyenne. Une à deux fois par an.

Le Comité d'engagement

Missions. Émettre des avis sur les investissements immobiliers, les acquisitions supérieures à 2 millions d'euros, les appels à projets, les donations, les baux significatifs et les opérations de rapprochement.

Périodicité moyenne. Au moins deux fois par an.

Le Comité de la Loi 2002-2

Missions. Émettre des avis sur les projets d'établissement, veiller à leur cohérence éthique avec la politique associative et assurer le suivi de leur mise en œuvre sur le terrain.

Périodicité moyenne. Trois fois par an.

FOCUS

Le Comité des risques : anticiper pour mieux sauvegarder

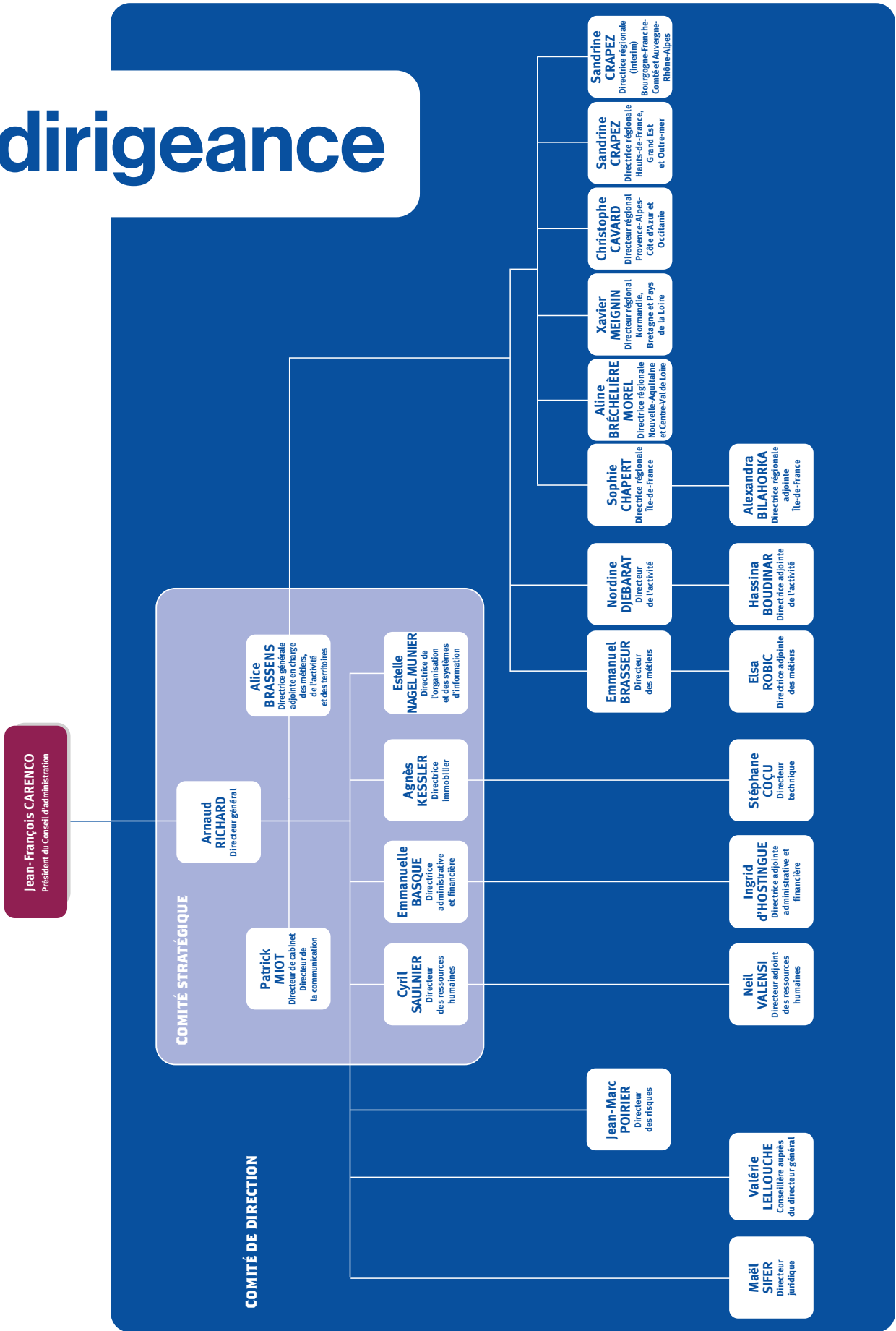
Le Comité des risques réunit quatre membres du Conseil d'administration et quatre membres de la direction de Coallia autour d'une mission commune : **identifier et anticiper les risques susceptibles d'avoir un impact important et durable sur l'Association.**

De 2025 à 2026, sa mission prioritaire est d'établir et d'actualiser une cartographie des risques majeurs. Une première version — scénarios retenus, priorisés et cotés — a été présentée auprès de la gouvernance de Coallia cet été. Sur la base de ses retours, une version amendée sera soumise au dernier trimestre, assortie d'un plan d'action concret pour 2027.

Cyberattaque, choc de financement, crise institutionnelle... autant de scénarios dont la survenue potentielle pourrait fragiliser le cadre d'exercice de l'Association et, par ricochet, les personnes accompagnées. **C'est précisément pour s'en prémunir que ce Comité a été mis en place.**

La véritable singularité de cette instance tient à son état d'esprit : **l'agilité.** Les risques n'attendent pas les calendriers. Ils évoluent, se transforment, surgissent là où on ne les attendait pas. Le Comité des risques se veut donc une instance vivante, capable d'ajuster en permanence sa lecture de l'environnement pour que Coallia reste, quelles que soient les turbulences, pleinement en mesure d'accomplir sa mission d'utilité sociale.

La dirigeance



LES COMITÉS DE LA DIRIGEANCE

Le Comité de la stratégie immobilière (COSI)

Le COSI a pour mission de valider ou non les opérations immobilières en construction et en réhabilitation proposées à Coallia par des bailleurs ou menées en interne. Il assure, également, le suivi des opérations en cours d'édification de la conception jusqu'à la mise en exploitation. Le service de la stratégie immobilière veille à l'analyse des besoins en fonction de la nature des opérations immobilières et apporte son expertise sur les aspects programmatiques, techniques et financiers.

Le Comité de la stratégie immobilière est composé de la direction générale, des directions fonctionnelles et des directions opérationnelles. Il se réunit toutes les six semaines.

Le Comité d'appels d'offres (CAO)

Le CAO a pour mission de contrôler et valider les résultats des processus d'appel d'offres pilotés par le service achats et marchés. Il choisit les titulaires des marchés ou déclare les consultations infructueuses pour les acquisitions de travaux, biens et services d'un montant égal ou supérieur à 60 000 euros HT. Le Comité garantit ainsi un processus de dépenses publiques conforme aux 3 grands principes de la commande publique (accessibilité aux marchés, transparence des procédures et égalité de traitement).

Le Comité d'appels d'offres est composé de la direction générale, des directions fonctionnelles, des directions opérationnelles et de deux administrateurs (voix consultatives). Il se réunit au moins une fois par mois.

Le Comité de développement (CODEV)

Le CODEV est un lieu d'échange qui oriente l'Association dans sa stratégie métiers et son développement. Il valide l'opportunité des nouveaux projets, qu'il s'agisse d'appels à projets, d'appels d'offres ou d'initiatives territoriales, avant proposition aux instances de la gouvernance et consolide les avancées des Directions territoriales.

Le Comité de développement est composé de la direction générale, des directions fonctionnelles et des directions opérationnelles. Il se réunit mensuellement.

Le Comité de sécurité des systèmes d'information (CSSI)

Le CSSI a pour mission d'assurer la gouvernance et l'orientation stratégique de la sécurité informatique, ainsi que la conformité réglementaire et les audits SI. Il supervise les risques et incidents liés aux systèmes d'information, et suit les indicateurs clés de performance en matière de sécurité SI. Le CSSI, en respectant et en allant plus loin que les obligations réglementaires (NIS2, etc.), démontre l'engagement de Coallia en faveur d'une politique et d'une gouvernance cyber-rigoureuses.

Le Comité de sécurité des systèmes d'information est composé de la direction générale, des directions fonctionnelles et des directions opérationnelles. Il se réunit trimestriellement.

Recrutement : les clés de l'avenir

Dans un contexte où le marché de l'emploi, au sein des 7 champs d'activité de l'Association, demeure durablement marqué par une pénurie structurelle de candidats, Coallia a fait le choix d'une politique de recrutement ambitieuse, organisée et multicanale. Les objectifs sont clairs : mieux anticiper les besoins en compétences, renforcer l'attractivité de l'Association et attirer durablement des profils qualifiés. Plusieurs actions déterminantes ont été engagées afin de professionnaliser et optimiser les pratiques de recrutement.

UNE STRATÉGIE DE RECRUTEMENT REPENSÉE ET RATIONALISÉE

Sa présence sur les « job boards » s'était développée sans forcément obtenir les résultats attendus. Coallia a donc refondu sa stratégie de diffusion, afin de bâtir une solution intégrée : mieux couvrir les canaux, identifier les bons publics et optimiser les investissements.

Cette évolution s'est traduite par : l'optimisation des partenariats ; le renforcement sur LinkedIn, Welcome to

the Jungle et Indeed ; des dispositifs ciblés « job slots » LinkedIn pour métiers en tension, segmentation des campagnes Indeed ; la standardisation des annonces pour une identité employeur homogène ; un outil unique de multidiffusion ; et la candidature simplifiée, augmentant, de ce fait, le volume de candidatures reçues.

ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES ET RENFORCER LA MARQUE EMPLOYEUR

En 2024 et 2025, Coallia a mené un accompagnement pour diffuser une culture commune du recrutement. Un « Guide des bonnes pratiques du recruteur » a été partagé avec les managers, couvrant les étapes clés (annonce, diffusion, gestion des candidatures, entretiens).

En parallèle, la marque employeur a été renforcée via des campagnes valorisant les activités et les équipes de terrain : traitement de photos et de vidéos, puis diffusion sur les réseaux sociaux avec des formats courts adaptés aux usages des candidats.

L'ALTERNANCE : UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR PRÉPARER L'AVENIR

L'alternance est un axe majeur de la stratégie de recrutement. Coallia accueille plus de 100 alternants et a doublé ses effectifs en deux ans. L'Association a pour ambition d'intégrer plus de 300 alternants d'ici 2029. Dans un secteur où les diplômés se raréfient, former ses futures équipes est une réponse durable, malgré un contexte national moins favorable (baisse des aides à l'apprentissage).

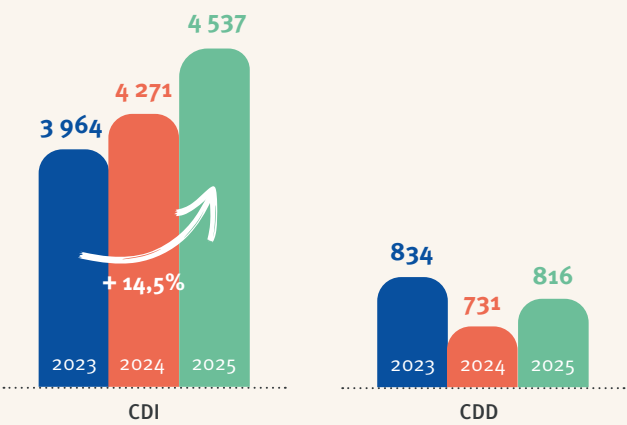
L'alternance sert aussi de prérecrutement : intégration progressive, fidélisation et valorisation des compétences internes via le tutorat. Entre 2024 et 2025, 45 % des alternants ont été recrutés en CDD ou en CDI ; l'objectif est d'atteindre 80 % de transformation d'ici 2029.

UNE VISION RH GLOBALE ET DURABLE

Au-delà des outils, Coallia déploie une politique de recrutement cohérente : renforcer la visibilité, développer l'alternance, structurer les partenariats et impliquer

davantage les professionnels dans le recrutement, afin de construire une stratégie durable au service de l'attractivité et des talents futurs.

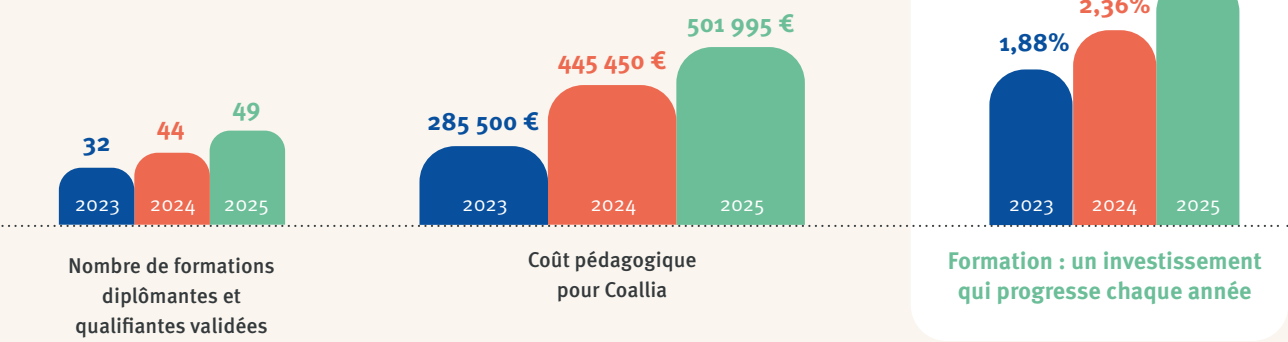
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS : PRIVILÉGIER LES CDI AVANT TOUT



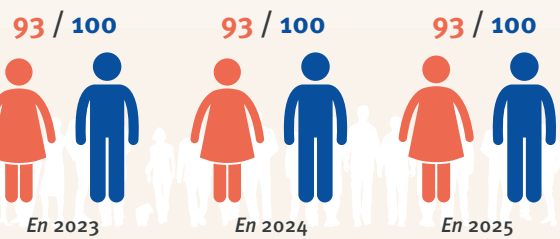
ÉVOLUTION DES FORMATIONS : UN INVESTISSEMENT RENFORCÉ ET ASSUMÉ

Chaque année nous investissons toujours plus dans le développement des compétences en analysant mieux les besoins et en adaptant le plan de formation au plus proche du terrain.

En 2025, ce sont 64 428 heures de formation qui ont été réalisées avec 6 312 actions déployées.



INDEX D'ÉGALITÉ FEMME-HOMME : PLUS QU'UN CHOIX, UNE VOLONTÉ ASSUMÉE



Cet index mesure les écarts de salaire, les écarts de répartition des augmentations et promotions individuelles, la part des salariées augmentées au retour de leur congé maternité, le nombre de femmes et d'hommes parmi les dix plus hauts salaires, le nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations.

À noter : le Comité de direction est composé de 13 fonctions occupées par des femmes et 11 par des hommes.

Un exercice 2025 conforme au modèle économique de Coallia

Entre des reprises d'excédents de subventions inédites et des fermetures de dispositifs inattendues, l'année 2025 aura été particulièrement singulière pour Coallia. C'est la raison pour laquelle il convient de ne pas s'arrêter sur une approche générale de son résultat mais de l'analyser en fonction du modèle financier de l'Association. Il est structuré avec deux types de résultats d'exploitation : économique (en propre) et comptable (en tiers financeurs). La trajectoire financière de Coallia étant claire : des résultats propres positifs et des résultats sous contrôle des tiers financeurs équilibrés.

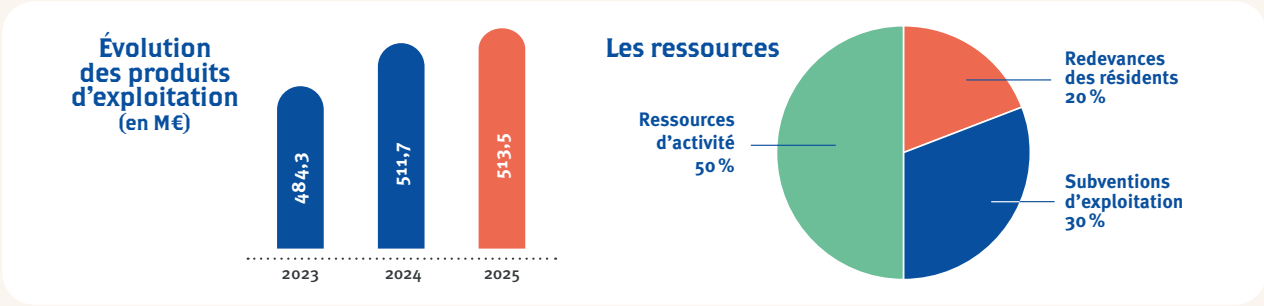
Pour l'année 2025, le résultat propre de Coallia est positif, soit +1,5 million d'euros. Et ce, malgré une conjoncture politique incertaine, des aléas budgétaires répétés, des métiers en tension qui provoquent consécutivement une baisse d'activité de l'Association.

Le résultat sous contrôle des tiers financeurs est de -12,1 millions d'euros (inclus les résultats sous subventions). Ce déficit trouve son origine dans la nouvelle consigne de l'État visant à généraliser la reprise des excédents liés aux subventions même sur les années passées. Ainsi, en 2025, le montant cumulé s'élève à -11,6 millions d'euros. La soustraction est aisée et explique ce « un prêté pour un rendu » mis en vigueur, dorénavant, par l'État qui impacte le résultat global 2025 de Coallia. En toute rigueur, il convient de faire le parallèle avec 2022, année durant laquelle le résultat sous contrôle des tiers financeurs s'élevait à +20,9 millions d'euros. Ce montant était principalement dû à la prise en charge des personnes ukrainiennes.

À l'époque, la reprise d'excédent n'était pas généralisée, le résultat tiers financeurs était donc positif, tout comme le résultat comptable global de Coallia. Ce qui, pour toutes les raisons évoquées précédemment, ne peut pas être le cas en 2025.

In fine, si nous comparons ce qui est comparable, il faut considérer que le résultat lié à l'exploitation sous contrôle des tiers financeurs est de -0,5 million d'euros, les résultats et les reprises d'excédents antérieurs se neutralisant. Ainsi, la valeur globale créée par Coallia est de +0,9 million d'euros sur cet exercice. Les produits d'exploitation progressent de 0,3% soit +513 millions d'euros en 2025.

Bien entendu, cette situation comptable n'altère ni la pérennité, ni la robustesse de l'Association. Elle affine juste sa façon d'aborder ses enjeux de développement et son soutien au monde associatif. Coallia poursuit sa consolidation afin d'être à même, aujourd'hui et demain, de mener sa mission d'utilité sociale.



COMPTES DE RÉSULTAT 2025

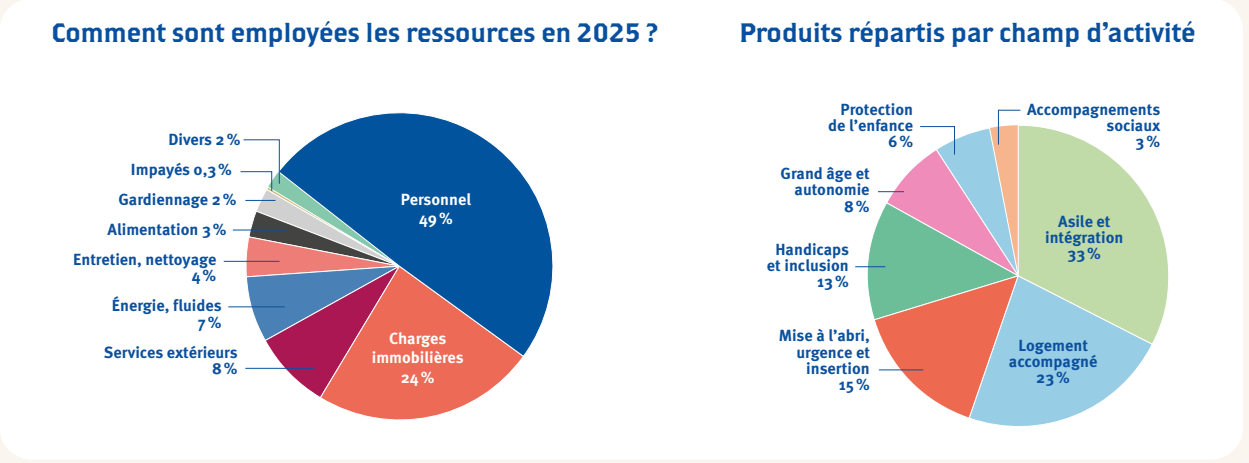
	2025	2024	Évolution	
	en k€	en k€	en k€	%
Chiffre d'affaires	131 281	128 972	2 310	1,8%
Autres ressources	358 821	355 249	3 572	1,0%
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	19 504	26 139	-6 635	-25,4%
Autres produits	3 885	1 386	2 499	180,3%
Produits d'exploitation	513 491	511 746	1 745	0,3%
Achats	-510	-624	114	-18,3%
Autres charges externes	-245 143	-245 890	747	-0,3%
Impôts et taxes	-7 096	-5 671	-1 424	25,1%
Charges de personnel	-233 192	-227 431	-5 761	2,5%
Dotations amortissements et provisions	-28 303	-28 461	157	-0,6%
Autres charges	-7 846	-6 637	-1 208	18,2%
Charges d'exploitation	-522 089	-514 715	-7 374	1,4%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-8 598	-2 969	-5 629	
Résultat financier	-1 023	971	-1 994	-205,4%
Résultat exceptionnel	-1 016	2 722	-3 738	-137,3%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-10 637	724	-11 361	

L'exercice 2025 enregistre un déficit de 10,6 millions d'euros, directement impacté par une reprise d'excédents antérieurs de 11,6 millions d'euros portée en atténuation des financements alloués sur l'exercice 2025. Malgré cette amputation et la fermeture des dispositifs dédiés aux personnes ukrainiennes, les produits d'exploitation se maintiennent, et progressent de +0,3%.

En parallèle, les charges d'exploitation augmentent de 1,4 %, portées par la hausse des frais de personnel (+4,1 %). Les tensions persistantes sur le recrutement du personnel soignant et accompagnant continuent d'imposer le recours à de l'intérim, plus nombreux.

Le résultat financier s'établit à -1 million d'euros, soit une dégradation de 2 millions d'euros. Ce repli s'explique par la baisse des taux de rendement et par la diminution des volumes de placement — consécutive aux reprises d'excédents successives et à l'allongement du délai de recouvrement des subventions.

Enfin, le résultat exceptionnel affiche un solde déficitaire de -1,0 million d'euros, intégrant notamment l'ajustement de 1,5 million d'euros d'une provision pour risques de non-recouvrement de l'apport au compte courant de l'association Coallia Solidaire.



BILAN FINANCIER 2025

	2025	2024	Évolution	
	en k€	en k€	en k€	%
Actif immobilisé	105 333	102 331	3 002	2,9%
Stock	-	-	-	-
Créances	72 778	71 250	1 528	2,1%
Trésorerie	107 343	153 298	-45 955	-30,0%
Charges constatées d'avance	838	718	120	16,7%
Actif circulant	180 959	225 266	-44 307	-19,7%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	286 291	327 597	-41 305	2,0%
Fonds propres	8 760	8 760	0	0,0%
Réserves	58 417	54 552	3 865	7,1%
Report à nouveau	18 107	21 248	-3 141	-14,8%
Excédent ou déficit de l'exercice	-10 637	724	-11 361	-1568,7%
Subventions d'investissement	17 177	15 007	2 170	14,5%
Provisions réglementées	1 187	1 187	-	0,0%
FONDS PROPRES	93 010	101 476	-8 467	-8,3%
Fonds dédiés	9 193	8 727	466	5,3%
Provisions pour risques et charges	13 620	15 673	-2 053	-13,1%
Dettes financières	74 294	90 383	-16 089	-17,8%
Dettes d'exploitation	74 554	85 175	-10 620	-12,5%
Dettes hors exploitation	10 533	9 758	774	7,9%
Produits constatés d'avance	11 087	16 404	-5 317	-32,4%
TOTAL PASSIF	286 291	327 597	-41 305	-12,6%

Le total du bilan s'établit à 286,3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2025, la position de trésorerie (nette des concours bancaires) s'élève à 77 millions d'euros et maintient un niveau sécurisant, représentant 55 jours de produits d'exploitation. Son recul est en partie lié à l'amputation successive des financements, provoquée par la reprise des excédents de résultats antérieurs et par le décalage d'encaissement des subventions de l'État.

Le niveau d'endettement diminue, le ratio d'endettement (dettes financières nettes des concours bancaires, y compris les retenues de garantie reçues rapportées aux fonds propres) s'établit au niveau satisfaisant de 0,47.

La cotation de la Banque de France de Coallia « B2 : « très satisfaisante + » témoigne d'une capacité à honorer ses engagements financiers à trois ans pour les entreprises avec un niveau d'activité entre 150 et 750 millions d'euros.

Les fonds propres atteignent 93 millions d'euros.

CHIFFRES CLÉS 2017-2025

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Indicateurs d'activité									
Produits d'exploitation	513 M€	512 M€	484 M€	449 M€	402 M€	371 M€	313 M€	296 M€	281 M€
Résultat d'exploitation	-9 M€	-3 M€	-1 M€	16 M€	11 M€	1 M€	8 M€	5 M€	3 M€
Résultat net	-11 M€	0,72 M€	1,7 M€	15 M€	-1 M€	3 M€	10 M€	12 M€	6 M€
Capacité d'autofinancement	0 M€	7 M€	18 M€	31 M€	17 M€	12 M€	22 M€	20 M€	27 M€
Effectifs (ETP moyenne annuelle)	4 861	4 684	4 588	4 303	4 066	3 637	3 330	3 155	3 186
Effectifs au 31 décembre	5 181	5 025	5 038	4 492	4 243	4 081	3 604	3 405	3 258
Taux de croissance des produits	0,3%	5,7%	7,8%	11,8%	8,3%	18,5%	5,9%	5,1%	12,2%
Taux de marge d'exploitation	-1,7%	-0,6%	-0,2%	3,6%	2,7%	0,2%	2,6%	1,7%	1,1%
Taux de résultat net	-2,1%	0,15%	0,4%	3,2%	-0,3%	0,9%	3,2%	4,2%	2,0%
Salaires et charges sociales / produits d'exploitation	-45,4%	-44,4%	-43,0%	-40,1%	-38,9%	-40,7%	-40,8%	-42,8%	-44,5%
Autonomie financière									
Trésorerie nette des concours bancaires	77 M€	109 M€	121 M€	134 M€	87 M€	66 M€	56 M€	13 M€	6 M€
Dettes financières (nettes des concours bancaires)	44 M€	47 M€	49 M€	51 M€	53 M€	63 M€	66 M€	166 M€	191 M€
Capitaux propres									
• Fonds propres	9 M€	9 M€	9 M€	9 M€	9 M€	9 M€	10 M€	10 M€	10 M€
• Réserves	58 M€	55 M€	48 M€	39 M€	37 M€	33 M€	32 M€	30 M€	26 M€
• Report à nouveau	18 M€	21 M€	26 M€	20 M€	24 M€	24 M€	6 M€	-3 M€	-8 M€
• Excédent ou déficit de l'exercice	-11 M€	1 M€	2 M€	15 M€	-1 M€	3 M€	10 M€	12 M€	6 M€
• Subventions d'investissement	17 M€	15 M€	16 M€	19 M€	18 M€	19 M€	32 M€	89 M€	102 M€
• Provisions réglementées	1 M€	1 M€	1 M€	0 M€	0 M€	0 M€	2 M€	2 M€	2 M€
S/total fonds propres	93 M€	101 M€	102 M€	101 M€	87 M€	89 M€	92 M€	141 M€	138 M€
• Fonds dédiés	9 M€	9 M€	8 M€	9 M€	6 M€	5 M€	8 M€	7 M€	6 M€
• Provisions pour risques et charges	14 M€	16 M€	18 M€	14 M€	8 M€	7 M€	5 M€	5 M€	6 M€
• Total capitaux propres	116 M€	126 M€	129 M€	123 M€	101 M€	101 M€	106 M€	153 M€	151 M€
Immobilisations (valeurs nettes)	105 M€	102 M€	102 M€	98 M€	97 M€	119 M€	149 M€	294 M€	341 M€
Fonds de roulement global	55 M€	70 M€	67 M€	77 M€	56 M€	44 M€	23 M€	25 M€	-5 M€
Créances	73 M€	71 M€	57 M€	46 M€	43 M€	52 M€	51 M€	69 M€	57 M€
Dettes d'exploitation	75 M€	85 M€	72 M€	75 M€	54 M€	59 M€	45 M€	41 M€	48 M€
Créances / produits d'exploitation	52 jours	51 jours	43 jours	38 jours	39 jours	52 jours	60 jours	85 jours	74 jours
Dettes d'exploitation / produits d'exploitation	53 jours	61 jours	55 jours	61 jours	49 jours	58 jours	53 jours	51 jours	62 jours

Coallia a connu, ces dernières années une croissance continue et soutenue + 82 % entre 2017 et 2025. Cette dynamique a été marquée par deux pics d'activité majeurs : + 18,5 % en 2020 (période de crise sanitaire) et + 12 % en 2022 (lié à l'hébergement et à l'accompagnement des ressortissants ukrainiens). En corrélation avec cette croissance, les effectifs ont progressé, passant de 3 300 salariés fin 2017 à plus de 5 200 aujourd'hui, tout en maintenant le poids de la charge de personnel dans une fourchette maîtrisée entre 39 % et 45 %. Les résultats se sont maintenus globalement à l'équilibre, démontrant la capacité de Coallia à générer des excédents. Pour mémoire, la trajectoire, les années 2023, 2024 et

2025, a été pénalisée par des reprises d'excédents des exercices antérieurs s'élevant respectivement à 12,1 millions d'euros, 6,1 millions d'euros et 11,6 millions d'euros en 2025. En parallèle, la trésorerie s'est nettement renforcée, progressant de 6 millions d'euros fin 2017 à 77 millions d'euros aujourd'hui. La diminution des immobilisations, des subventions d'investissement, des dettes financières, conjuguée à l'amélioration du fonds de roulement, traduit l'opération d'adossement d'une partie du parc immobilier auprès de l'ESH Batigère Habitats Solidaires. Depuis, les capitaux propres se maintiennent, confirmant la consolidation financière de Coallia.

Mieux nous comprendre en quelques mots

ACT Appartement de coordination thérapeutique

AFTAM Association pour la formation des techniques de base des travailleurs africains et malgaches, qui prend le nom de Coallia en 2012

AGIR Accompagnement global et individualisé des réfugiés

AGLS Aide à la gestion locative sociale

ALT Allocation de logement temporaire

AMP Aide médico-psychologique

APL Aide personnalisée au logement

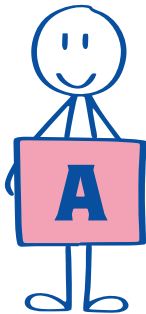
ARS Agences régionales de santé

ASE Aide sociale à l'enfance

ASLL Accompagnement social lié au logement

ASV Loi du 29 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement

AVDL Accompagnement vers et dans le logement



CHRS Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CIDE Convention internationale des droits de l'enfant

CILPI Commission interministérielle pour le logement des populations immigrées

CMP Centre médico-psychologique

CNDA Cour nationale du droit d'asile

CNSA Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CPH Centre provisoire d'hébergement

CSAPA Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

DDETS Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

DGEF Direction générale des étrangers en France

DIAIR Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés

DIHAL Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

DISPOSITIFS COALLIA Établissements et services sociaux et médico-sociaux opérés par Coallia dans l'ensemble des territoires

DNA Dispositif national d'accueil

DPAR Dispositif de préparation au retour volontaire des étrangers en situation irrégulière

DRIHL Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement

DTPJJ Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse

EAM Établissement d'accueil médicalisé

EANM Établissement d'accueil non médicalisé

EHPAD Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

EPIDE Établissement pour l'insertion dans l'emploi

ESAT Établissement et service d'aide par le travail

ESSMS Établissement ou service social ou médico-social

ETP Équivalent temps plein



FAM Foyer d'accueil médicalisé

FAS Fédération des acteurs de la solidarité

FIE Fonds d'inclusion dans l'emploi

FJT Foyer de jeunes travailleurs

FLE Français langue étrangère

FSE Fonds social européen

FTM Foyer de travailleurs migrants

GCSMS Groupement de coopération sociale ou médico-sociale

GEM Groupe d'entraide mutuelle

GIR Groupe iso-ressources, niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée

GUDDA Guichet unique pour demandeurs d'asile



HCR Haut-commissariat pour les réfugiés

HUDA Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

IME Institut médico-éducatif

IML Intermédiation locative

LAM Lit d'accueil médicalisé

LHSS Lit halte soins santé

LOI DALO Loi pour le droit au logement opposable

MAS Maison d'accueil spécialisée

MDPH Maison départementale des personnes handicapées

MECS Maison d'enfants à caractère social

MÉTIER DE COALLIA Accueillir, héberger, loger, accompagner et soigner

MNA Mineurs non accompagnés

MODES D'INTERVENTION COALLIA Types de dispositif qui diffèrent, notamment en matière de statuts, de publics, de missions, de financements, de tarification, de cadre juridique...

MOUS Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale

OFII Office français de l'immigration et de l'intégration

OFPPRA Office français de protection des réfugiés et apatrides

OIM Organisation internationale pour les migrations



PASA Pôle d'accueil et de soins adaptés

PCH Prestation de compensation du handicap

PEA Projet d'entreprise associative

PFR Plateforme d'accompagnement et de répit

PHV Personnes handicapées vieillissantes

PJJ Protection judiciaire de la jeunesse

PLAI Prêt locatif aidé d'intégration

PMR Personne à mobilité réduite

PSP Parcours de sortie de la prostitution



RA Résidence accueil

RS Résidence sociale

RSA Revenu de solidarité active

RQTH Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

SAJ Service d'accueil de jour

SAMSAH Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

SAVS Service d'accompagnement à la vie sociale

SIAO Service intégré d'accueil et d'orientation

SMI Système de management intégré

SNADAR Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés

SSIAD Service de soins infirmiers à domicile

SPADA Structure de premier accueil des demandeurs d'asile

SPASAD Services polyvalents d'aide et de soins à domicile

TNM Thérapies non médicamenteuses

UASA Unité d'assistance aux sans-abri

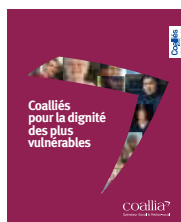
UNAFO Union professionnelle du logement accompagné

VAE Validation des acquis de l'expérience

VEFA Vente en l'état futur d'achèvement

VIF Violences intrafamiliales





*Coalliés, l'édition n°1
Hiver 2023*



*Coalliés, l'édition n°2
Été 2024*



*Coalliés, l'édition n°3
Printemps 2025*



*Coalliés, l'édition n°4
Hiver 2025*



*Coalliés, l'édition n°5
Été 2026*



➤ Retrouvez tous les numéros
de Coalliés, l'édition



16-18 cour Saint Éloi – 75592 Paris Cedex 12

Tél. : 01 53 46 38 38 – www.coallia.org

Asile et intégration

Logement accompagné

Mise à l'abri, urgence et insertion

Grand âge et autonomie

Handicaps et inclusion

Protection de l'enfance

Accompagnements sociaux

coallia➤